
06/10/2025



Groupe de travail sur les Déchets des Activités Économiques (DAE) en Nouvelle-Aquitaine





Ordre du jour

- Rappel des dernières données clés sur les DAE en Nouvelle-Aquitaine
- Principaux enjeux de connaissance des DAE pour la Région Nouvelle-Aquitaine (Julie COLIN & Marie-Lise BARAUD) et l'ADEME Nouvelle-Aquitaine (Antoine BONSCH)
- Enquête régionale AREC auprès des installations prenant en charge des DAE en région : comment susciter l'intérêt ?
- Co-construction de définitions régionales pour différencier les types d'installations : centre de tri, centre de transfert et déchèteries professionnelles
- Présentation des études ADEME nationale : gisement des DAE/Combustibles Solides de Récupération (CSR) et la performance des centres de tri des DAE (Antoine BONSCH, Pascal SCHOEMACKER, Thierry ROLLAND)

Rappel des dernières données clés sur les DAE en Nouvelle-Aquitaine

Données 2023



Environ 20 millions de tonnes de déchets des activités économiques en région

DÉCHETS DE L'ASSAINISSEMENT ⁽¹⁾
374 kt matière brute
+ 14% VS 2015

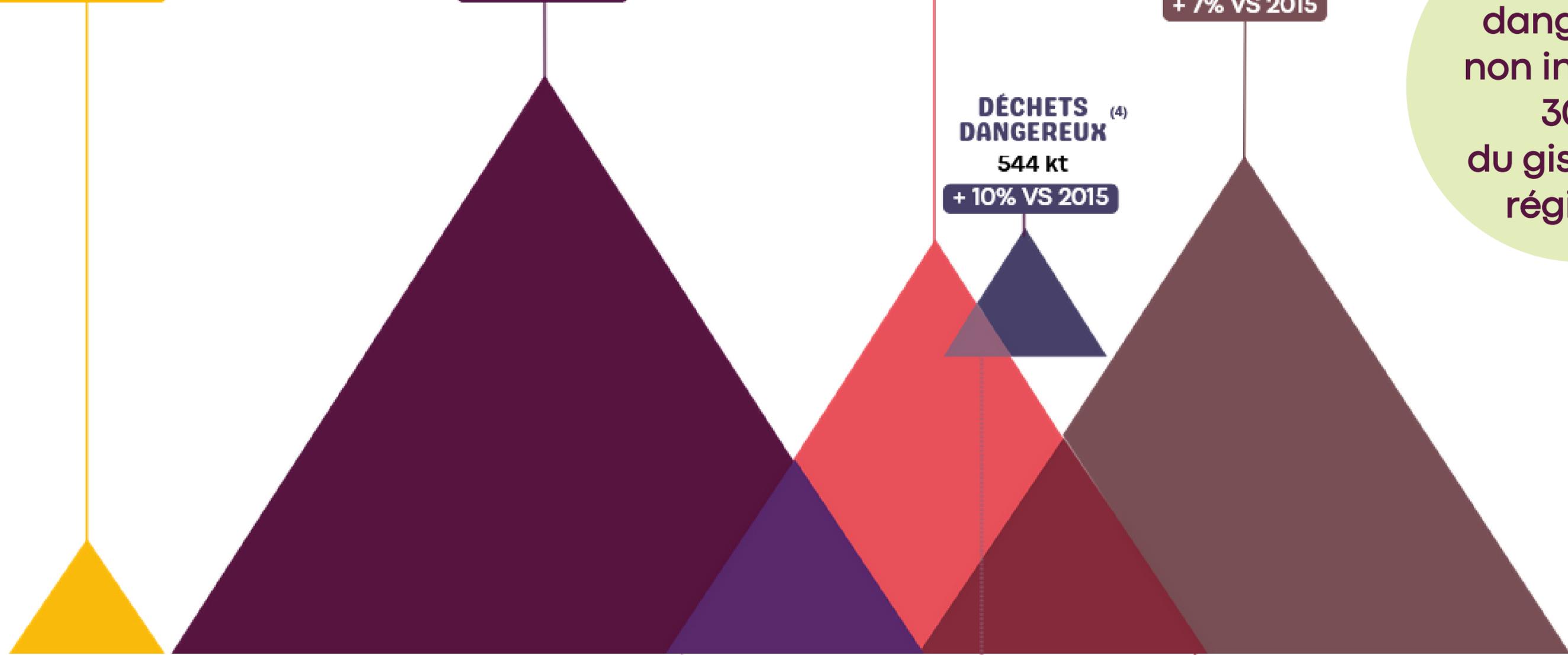
DÉCHETS INERTES DU BTP ⁽²⁾
12 795 kt
+ 17% VS 2015

DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS ⁽³⁾
3 847 kt
+ 2% VS 2015

DÉCHETS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ⁽⁵⁾
7 198 kt
+ 7% VS 2015

DÉCHETS DANGEREUX ⁽⁴⁾
544 kt
+ 10% VS 2015

DAE non dangereux non inertes = 30% du gisement régional



INTERFACE 2 ⁽⁶⁾
145 kt
(INERTES DES PROFESSIONNELS COLLECTÉS DANS LES DÉCHÈTERIES PUBLIQUES)

INTERFACE 1 ⁽⁶⁾
16 kt
(DDS, DASRI ET HUILES)

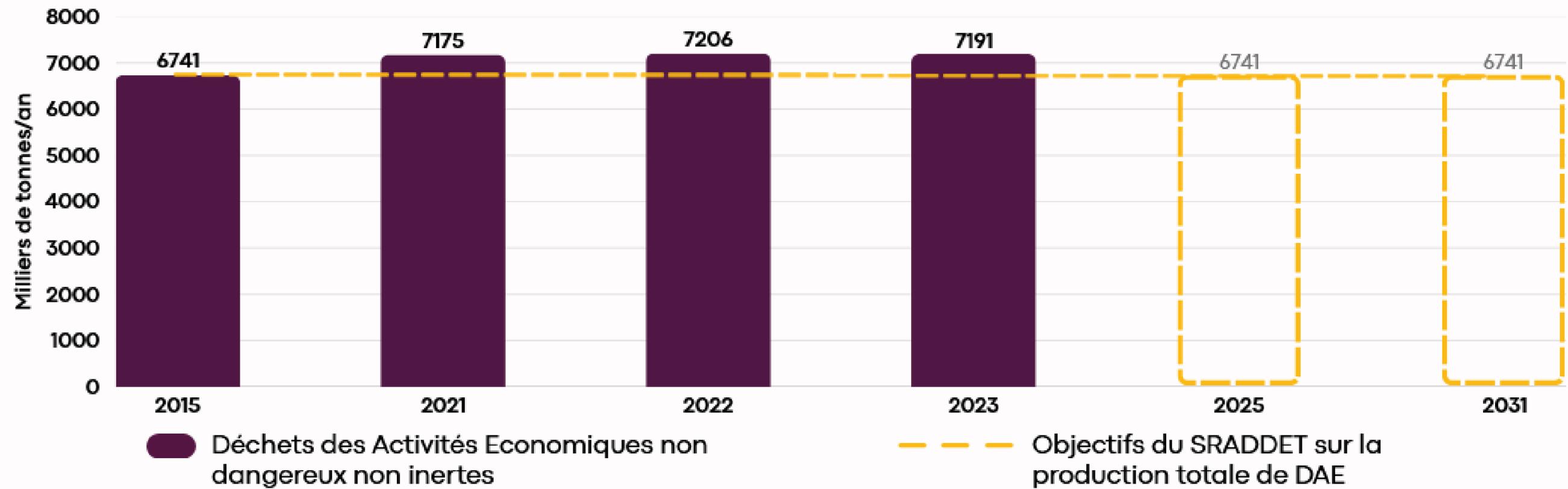
INTERFACE 3 ⁽⁶⁾
600 kt
(PART "ASSIMILÉE" DES DMA)

Sources : AREC et CERC Nouvelle-Aquitaine - Données 2018-2022-2023 - Edition 2025



+6,7% de DAE non dangereux non inertes par rapport à 2015

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS NON DANGEREUX NON INERTES DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES (2015-2023) ET OBJECTIFS AUX HORIZONS 2025 ET 2031



Source : AREC - Données 2023 - Edition 2025

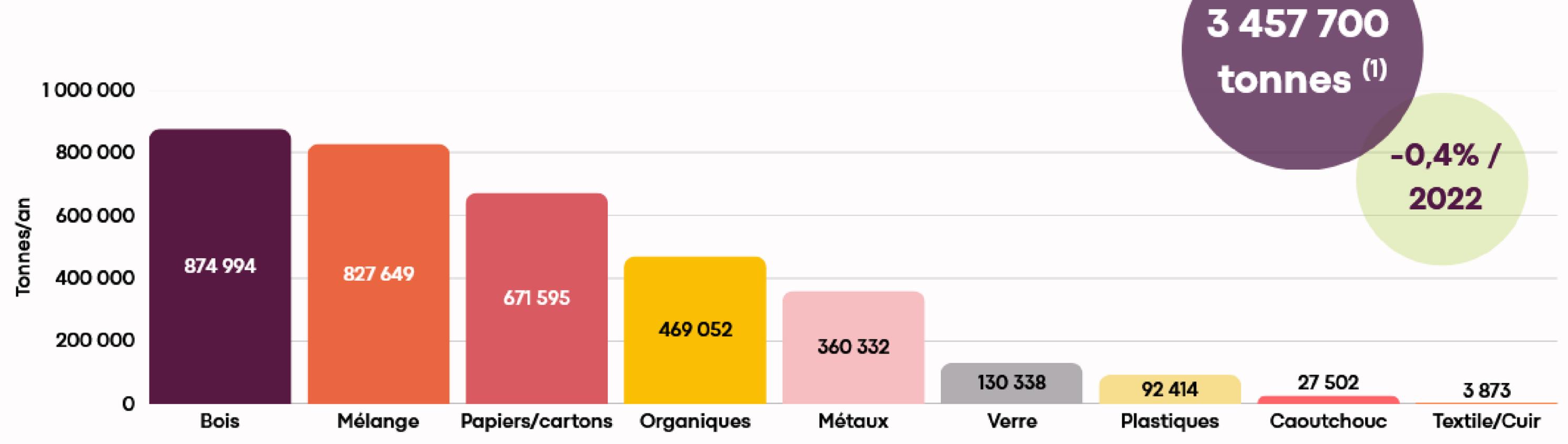
■ Production estimée en 2023 supérieure aux objectifs du SRADDET fixés pour 2025 et 2031



Une production régionale de déchets des activités économiques non dangereux non inertes composée majoritairement de déchets organiques et de bois

PRODUCTION DE DÉCHETS NON DANGEREUX NON INERTES DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

(HORS ACTIVITÉS AGRICOLES ET SYLVICOLES) EN 2023



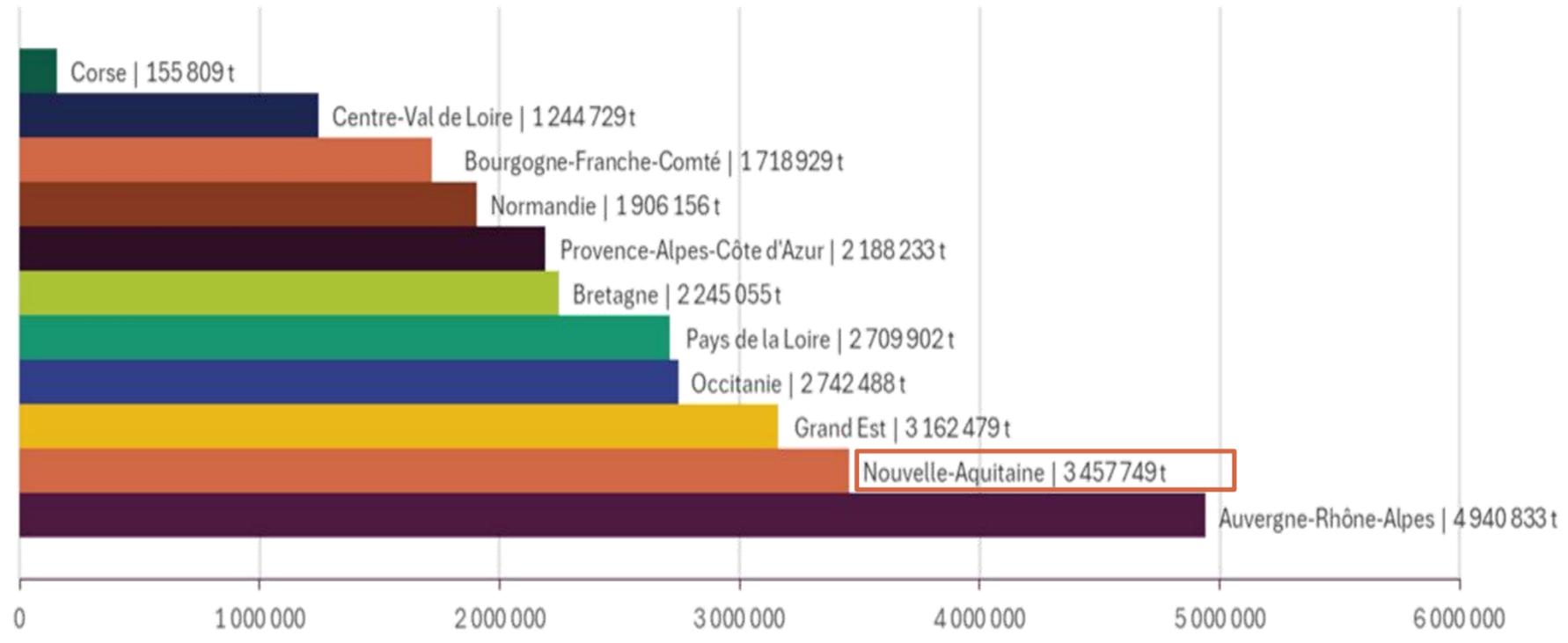
[Production par secteurs d'activités disponible sur le site de datavisualisation de l'ORDEC](#)

ACTIVITÉS AGRICOLES ET SYLVICOLES

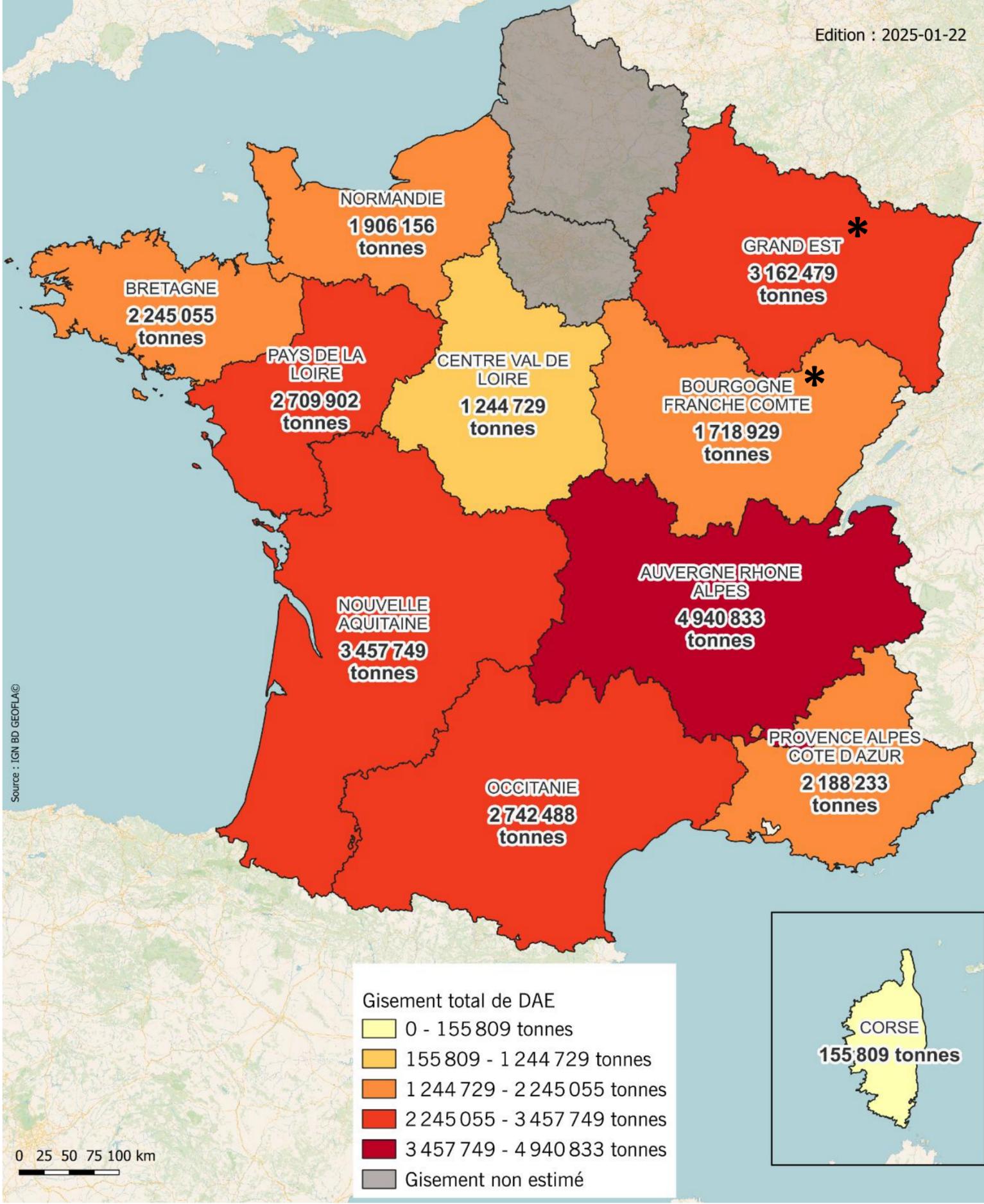
■ 3,73 millions de tonnes (estimation 2018), hors effluents d'élevage (fumier, lisier) et résidus de culture principalement des déchets organique (73 %) et du bois (26 %)

Production de DAE non dangereux non inertes (hors agriculture et sylviculture) : 2nd rang pour la Nouvelle-Aquitaine

Travaux d'estimation régionale réalisés par l'AREC pour d'autres régions en 2024 (convention ADEME Nationale avec le RARE)

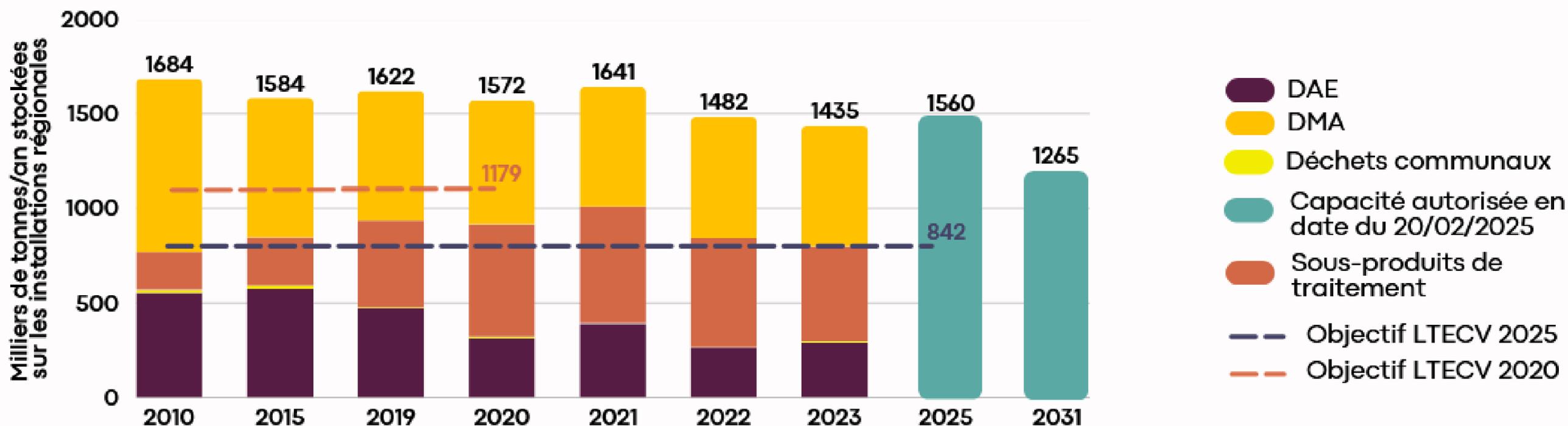


* Régions avec une estimation basée sur des ratios et des données réelles (ratios 2020 & valeurs réelles 2020 + effectifs 2020). Les autres régions ayant une estimation basée uniquement sur des ratios (ratios 2020 + effectifs 2023)



DAE non dangereux non inertes stockés en région : un peu moins de 50% des déchets entrants en ISDND

ÉVOLUTION DU STOCKAGE DES DÉCHETS NON DANGEREUX NON INERTES EN RÉGION (2010–2023)



Sources : AREC - Données 2023 - Edition 2025

- En 2023, un peu plus de 681 milliers de tonnes de DAE NDNI stockés en région
 - DAE identifiés directement en entrée des installations de stockage (ISDND) – 20% des entrants
 - après analyse spécifique des sous-produits de traitement entrants : DAE = 47% des entrants

➔ Des quantités de DAE stockées en région à diminuer

Nota : [22 ISDND au 01/01/2025 dont 3 internes à des entreprises](#)

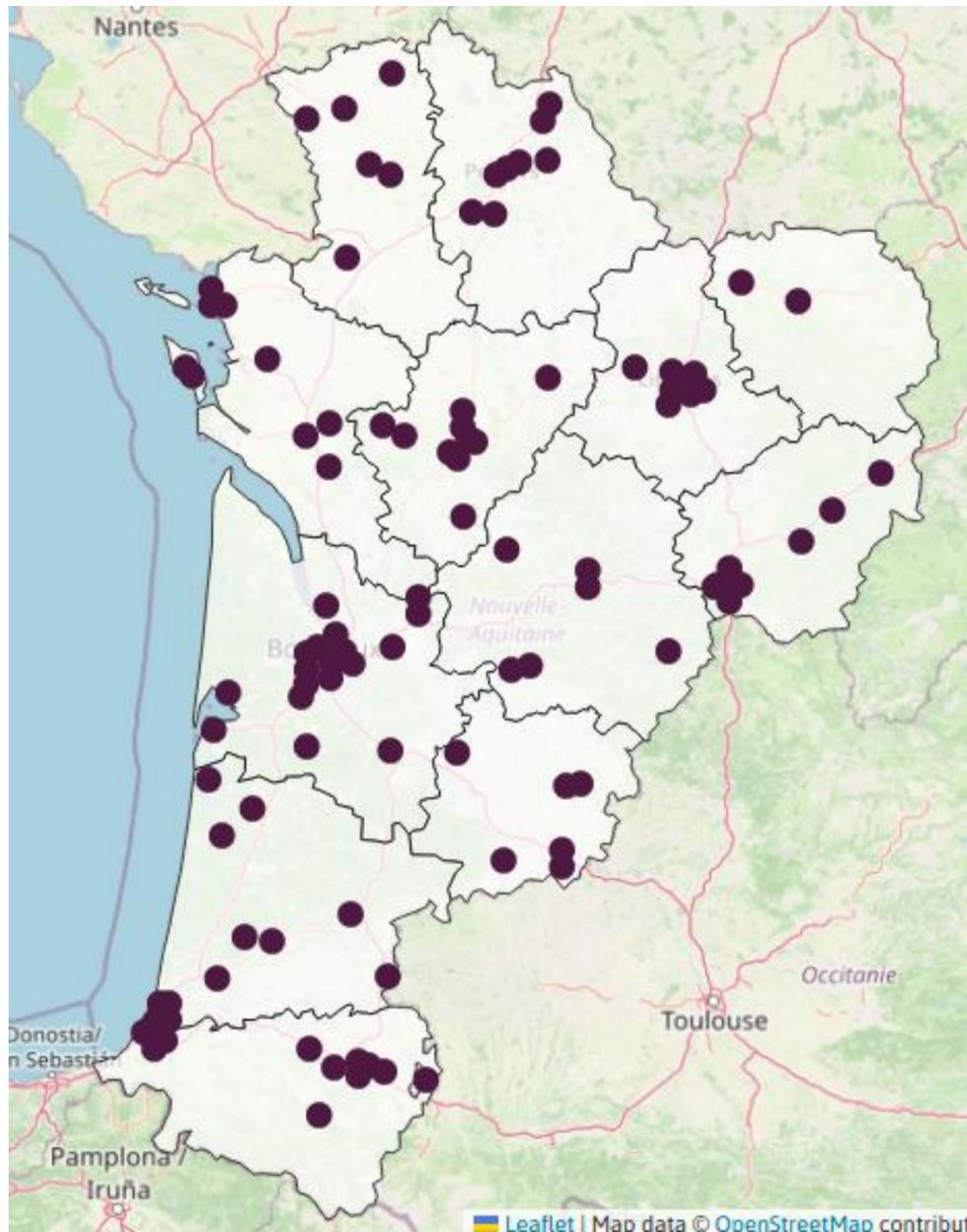


Des acteurs identifiés en région en lien avec la valorisation des déchets (1/2)

■ Collecteurs/récupérateurs de déchets

■ 110 identifiés en région au 01/01/2025

[Accès au recensement](#)



■ Des installations spécifiques identifiées au gré des études filières réalisées par l'AREC :

■ Biodéchets - [Accès au recensement](#) :

- 148 installations de méthanisation
- 57 plateformes de compostage
- 55 installations de broyage

■ Déchets de bois

- 2 panneautiers

■ Plastiques - [Accès au recensement](#) :

- 12 unités de recyclage

■ Textiles - [Accès au recensement](#) :

- 5 unités de recyclage

■ Déchets du numérique - [Accès au recensement](#) :

- 23 unités de recyclage

■ Mais aussi 2 verreries,...

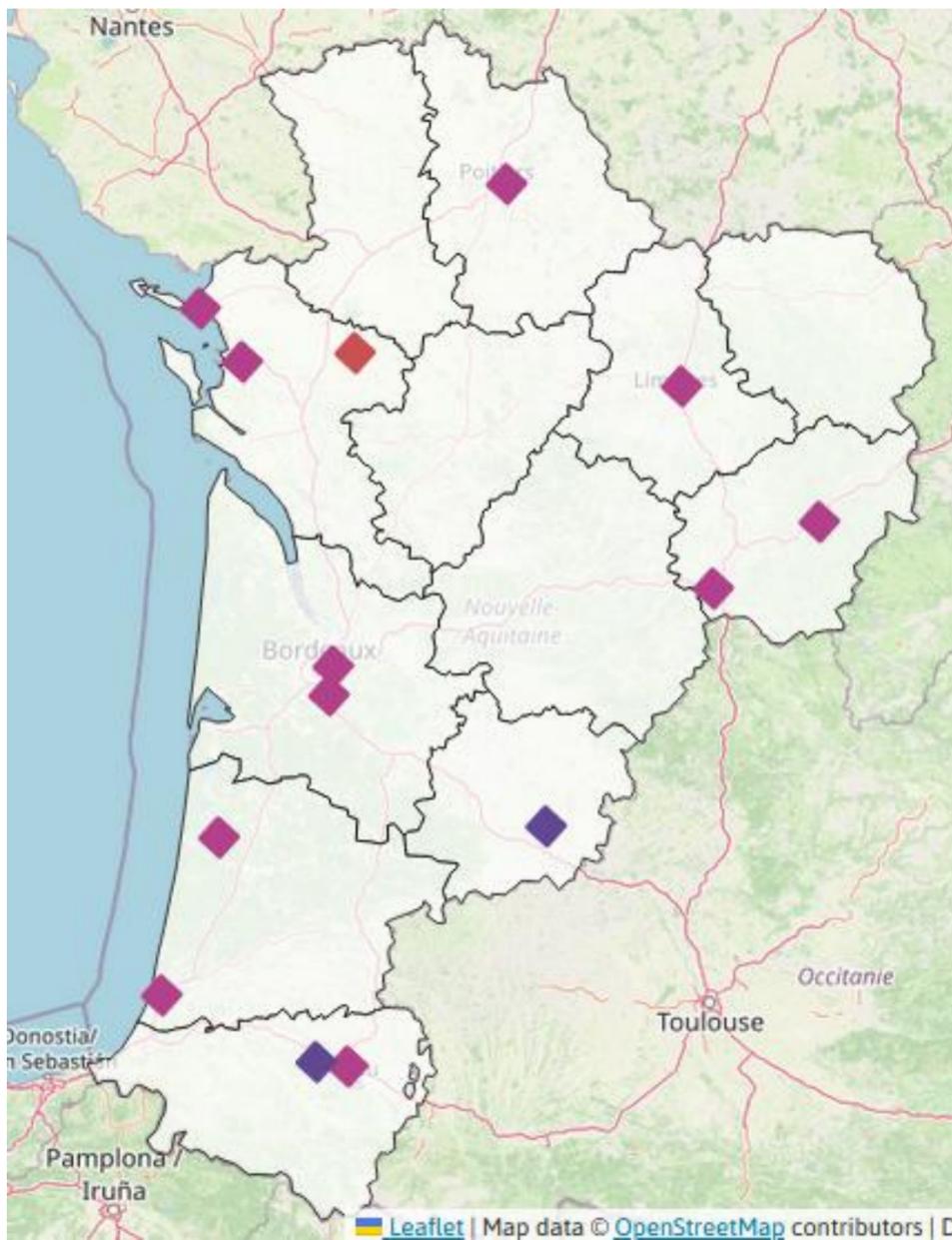


Des acteurs identifiés en région en lien avec la valorisation des déchets (2/2)

■ Unités d'incinération des déchets non dangereux

■ 14 identifiés en région au 01/01/2025

[Accès au recensement](#)



- Incinération avec récupération d'énergie
- Incinération avec valorisation d'énergie
- Incinération sans récupération d'énergie



OBSERVATOIRE
RÉGIONAL
Déchets
Économie
Circulaire



Echanges



Principaux enjeux de connaissance des DAE pour la Région Nouvelle-Aquitaine (Julie COLIN & Marie-Lise BARAUD)



Nouvelle Aquitaine



**Service Déchets
Economie Circulaire**



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

Compétences déchets

CADRE REGLEMENTAIRE NATIONAL POUR LES REGIONS



LOI NOTRE DE 2015 confie aux régions la responsabilité de :

- ✓ **Elaboration d'un Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD)**
- ✓ Suivi des indicateurs définis par le PRPGD
- ✓ Mise en place d'une politique **d'animation et d'accompagnement** des parties prenantes concernées par la prévention et la gestion des déchets afin d'assurer la coordination nécessaire à l'atteinte des objectifs PRPGD
- ✓ **Intégration du PRPGD dans le SRADDET**

LOI AGECE DE 2020 clarifie action des Régions sur l'économie circulaire

- **Coordination et Animation** des actions conduites par les différents acteurs en matière d'Economie circulaire
- **Intégration dans le SRDEII** : Des orientations en matière de développement de **l'économie circulaire**, notamment d'écologie industrielle et territoriale.

Volet déchets du SRADDET

CONTENU DU VOLET DÉCHETS DU SRADDET



- ✓ **Etat des lieux** de la prévention et de la gestion des déchets
- ✓ Prospective à termes de 6 et de 12 ans de **l'évolution tendancielle des quantités de déchets**
- ✓ **Objectifs en matière de prévention, de recyclage et de valorisation des déchets**, déclinant les objectifs nationaux
- ✓ **Planification de la prévention** et de la gestion des déchets à termes de 6 et 12 ans
- ✓ **Plan Régional d'action en faveur de l'Economie Circulaire**
- ✓ **Planification spécifique pour certaines catégories de déchets** : Biodéchets et Déchets BTP

Volet déchets du SRADDET

PLANIFICATION DE LA PRÉVENTION

OBJECTIFS REGLEMENTAIRES CHIFFRES

- - **12 % des déchets ménagers et assimilés (DMA)** d'ici 2025 et **14% d'ici 2031** par rapport à 2010
- **Réduction des quantités de déchets d'activités économiques (DAE)** par unité de valeur produite
- **Recyclage de 65 % des déchets non dangereux non inertes (DNDNI)** en 2025
- **Valorisation sous forme matière de 80% des déchets du BTP** à horizon 2025.



- **Réduction de 50 % des quantités de déchets enfouis en 2025** par rapport à 2010.

Volet déchets du SRADDET + stratégie Entreprises

FOCUS DAE

OBJECTIFS RETRAVAILLES

- 1. Amélioration application 7 flux** : diag déchets + travail avec REP + freins et leviers potentiels + bonne valo du tri effectué
- 2. Amélioration performance CDT** : soutien à la mécanisation
- 3. Déchets du BTP** : traçabilité + lutte décharges sauvages + MP
- 4. Amélioration performance de valorisation** : nouvelles filières de valorisation en NA (plastique, textile, plâtre, déchets organiques, boues assainissement)

Focus plastique :
débouchés marchés

Focus CSR

Focus sédiments de
dragage

Focus BTP

RETOURS OPERATEURS

Ce qu'on a entendu ...

Difficultés débouchés MPR plastiques

Difficultés débouchés CSR

Difficultés débouchés recyclage à proximité (échelle régionale notamment)

REP PMCB : crée des déséquilibres de filières (plâtre, amiante dans les huisseries)

Tri amont : décret 7 flux et son application + difficultés des petits tonnages en mélange

... des compléments?

NOS PISTES D'ACTION

Concordance Obj NA et problématique opérateurs

- 1. Amélioration application 7 flux** : diag déchets + travail avec REP + freins et leviers potentiels + bonne valo du tri effectué
- 2. Amélioration performance CDT** : soutien à la mécanisation
- 3. Déchets du BTP** : traçabilité + lutte décharges sauvages + MP
- 4. Amélioration performance de valorisation** : nouvelles filières de valorisation en NA (plastique, textile, plâtre, déchets organiques, boues assainissement)

Tri amont : décret 7 flux et son application + difficultés des petits tonnages en mélange

REP PMCB : déséquilibres de filières (plâtre, amiante dans les huisseries)

débouchés MPR plastiques

Difficultés débouchés CSR

Difficultés débouchés recyclage en NA

Diag déchets CCI + CRMA + autres acteurs

Conventionnement avec REP

Priorisation financement au FEDER

Lobbying RDF sur les REP

GT Industriels Plasturgistes pour augmenter demande MPR / AR

GT cellule Implantation ADI RNA pour développer filière recyclage

OBJECTIFS Enquête AREC

Evaluation des
politiques
publiques

Atteinte des
indicateurs du
VDDS

Effectuer des
prospectives →
exutoires,
valorisation matière

Se comparer aux
autres Régions,
entre territoires

Bilan SRADDET

Principaux enjeux de connaissance des DAE pour l'ADEME Nouvelle-Aquitaine (Antoine BONSCH)





OBSERVATOIRE
RÉGIONAL
Déchets
Économie
Circulaire



Echanges



Enquête régionale AREC auprès des installations prenant en charge des DAE en région : comment susciter l'intérêt ?





L'enquête TRAITEMENT 2025 (données 2024) – Où en est-on ?

- Enquête lancée en mars 2025

- **Types d'installations enquêtées** : broyage, compostage, incinération, stockage, quais de transfert, centres de tri, unités de production de CSR
 - Installations sous maîtrise d'ouvrage publique également enquêtées

- **Principales données attendues** pour les besoins d'observation locale :
 - Activités réalisées sur le site
 - Flux entrants : type de déchets, quantité, type de producteur, origine géographique (département)
 - Flux sortants : type de déchets/matières, quantité, destination (installation ou repreneur avec une filière de valorisation/traitement associée)



Enquête auprès des collecteurs/récupérateurs de DAE

- Partenariat avec FEDERREC pour éviter d'enquêter en doublon les installations
- 66 installations enquêtées par l'AREC : 24 retours à date malgré une date butoir fin mai et 4 relances depuis
- Un questionnaire AREC dédié CENTRE DE TRI DAE que l'on souhaiterait le plus adapté possible :
 - aux besoins d'observation :
 - Enjeux de la production de CSR
 - Enjeux de quantification et de traçabilité
 - aux contraintes des exploitants

➔ Vos retours sur le questionnaire actuel ?
Quelles difficultés rencontrées ?

ENQUÊTE 2024 AUPRÈS DES EXPLOITANTS DE CENTRES DE TRI DAE

Nom de l'installation :

Ce questionnaire concerne les données de l'année 2024

Observatoire Régional des Déchets et de l'Economie Circulaire (ORDEC)
CS 90452 - 60, rue Jean Jaures - 86011 POITIERS CEDEX
Tél. 05.49.30.31.51 ou 54

Réponse par mail à
dechets@arec-na.com

Nom du répondant :

Structure :

Tél :

Mail :

Exploité par :

Adresse :

Code postal :

Ville :

N° SIRET :

Maître d'ouvrage :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél :

Mail :

N° SIRET :



Rappel sur les données de l'observatoire

- **Aucune donnée individuelle** propre à l'installation n'est **communiquée** par l'AREC après transmission
 - seule une valorisation de données agrégées est réalisée (cf. [site de datavisualisation](#) et synthèse [Repères chiffres clés](#))
- Pour disposer d'une **observation régionale fiable**, il faut :
 - Des **retours exhaustifs** à l'enquête
 - Des **données transmises de qualité** (type de déchets, origine, destination,...)

→ **Quels freins à la transmission de données ?**



OBSERVATOIRE
RÉGIONAL
Déchets
Économie
Circulaire



Echanges



Co-construction de définitions régionales pour différencier les types d'installations : centre de tri, centre de transfert et déchèteries professionnelles





Objectifs de la démarche

- Appréhender au mieux les activités exercées par les collecteurs /récupérateurs
- Disposer d'un langage commun
- Améliorer la compréhension et l'analyse des données transmises dans le cadre des enquêtes pour la **quantification des DAE** produits et/ou traités en région → Souhait d'utiliser des données annuelles de terrain plutôt que de recourir à une estimation
- Résoudre pour partie les difficultés rencontrées actuellement par l'AREC pour la **quantification des DAE régionaux**
 - Les dissocier des déchets des collectivités (type de producteur)
 - Les caractériser correctement (nature, origine géographique)
 - Ne pas faire de doublon dans leur quantification : on ne peut pas additionner les déchets apportés sur une déchèterie professionnelle avec les déchets entrants sur le centre de tri triant les déchets de cette même déchèterie professionnelle → DOUBLON



Proposition de définitions pour le classement des activités des COLLECTEURS/RECUPERATEURS DE DAE

- **Déchèterie professionnelle** : installation de regroupement sur laquelle des professionnels viennent déposer les déchets qu'ils ont produits – aucune opération de tri in situ n'est réalisée par l'opérateur sur les déchets apportés en sus du tri réalisé par l'apporteur lui-même en amont ou in situ lors du dépôt - regroupement par nature de déchets
- **Centre de transfert/massification** : installation de regroupement sur laquelle des professionnels viennent déposer les déchets qu'ils ont produits mais recevant aussi des déchets collectés par d'autres professionnels, voire des collectivités – aucune opération de tri in situ n'est réalisée par l'opérateur sur les déchets apportés en sus du tri réalisé par l'apporteur lui-même en amont ou in situ lors du dépôt - regroupement par nature de déchets
- **Centre de tri** : centre de transfert/massification réalisant des opérations de tri in situ par nature de déchets sur tout ou partie des déchets en mélange (DIB, tout-venant) qu'il reçoit



Tailles des apports et des véhicules (véhicules différents)



Problématiques associées

- Bien identifier et dissocier les activités pour permettre :
 - La comptabilisation des flux sans doubles-comptes
 - L'évaluation de la performance du tri sur les flux de déchets en mélange (taux de refus)
 - Nécessité d'isoler les flux triés de ceux en transit

Est-ce possible sur les sites multi-activités ?





OBSERVATOIRE
RÉGIONAL
Déchets
Économie
Circulaire



Echanges



Présentation des études ADEME nationale : gisement des DAE/Combustibles Solides de Récupération (CSR) et la performance des centres de tri des DAE (Antoine BONSCH, Pascal SCHOEMACKER, Thierry ROLLAND)





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Regards sur les DAE (et les CSR) : Gisements – équipements – aides Etudes nationales et éléments régionaux



Antoine BONSCH
Dir. Regionale N Aquitaine

**Chargé de mission
Economie Circulaire**



Pascal SHOEMACKER
Dir. Regionale N Aquitaine

**Chargé de mission
Economie Circulaire**



Thierry ROLLAND
ADEME (National/Siege)

**Dir. Economie Circulaire
Service Valorisation Dechets**

2 Etudes nationales (2024 – 2025)

1 - Gisements DAE et CSR (besoins) + équipements

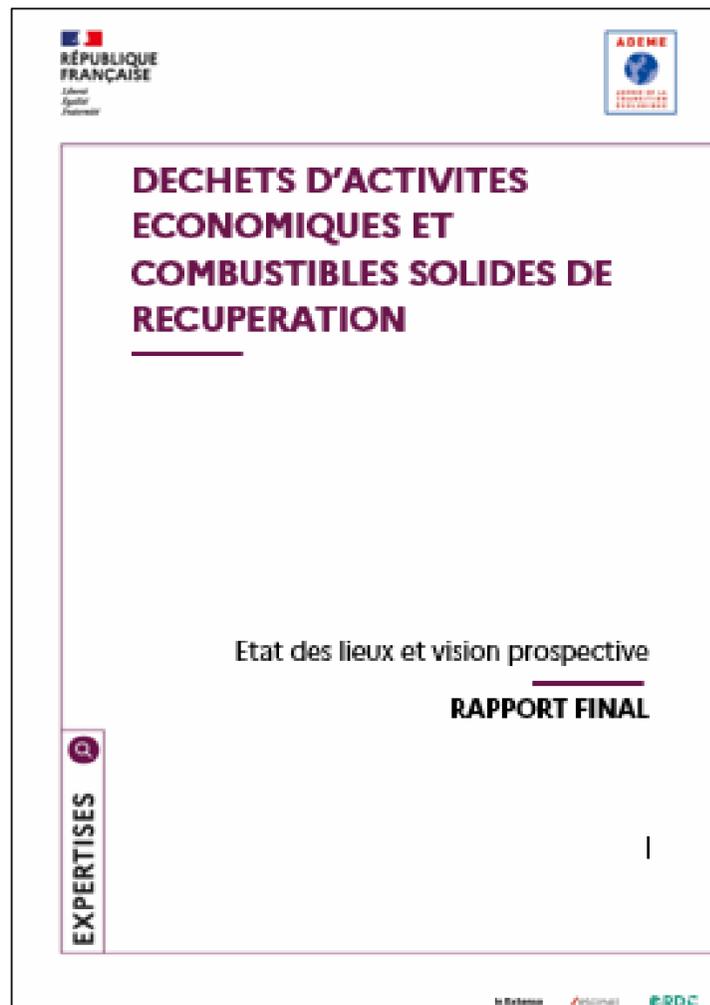
- un état des lieux national et régional sur les DAE (gisements, acteurs, installations) en vue de proposer des orientations pour une stratégie d'accompagnement
- un état des lieux sur la filière CSR
- l'analyse environnementale de la filière CSR

2 - Performances de centres de tri de DAE (échantillon)

Retrouvez ces études

Replays restitutions finales Sur drive régional

Rapports sur <https://librairie.ademe.fr>



A VENIR



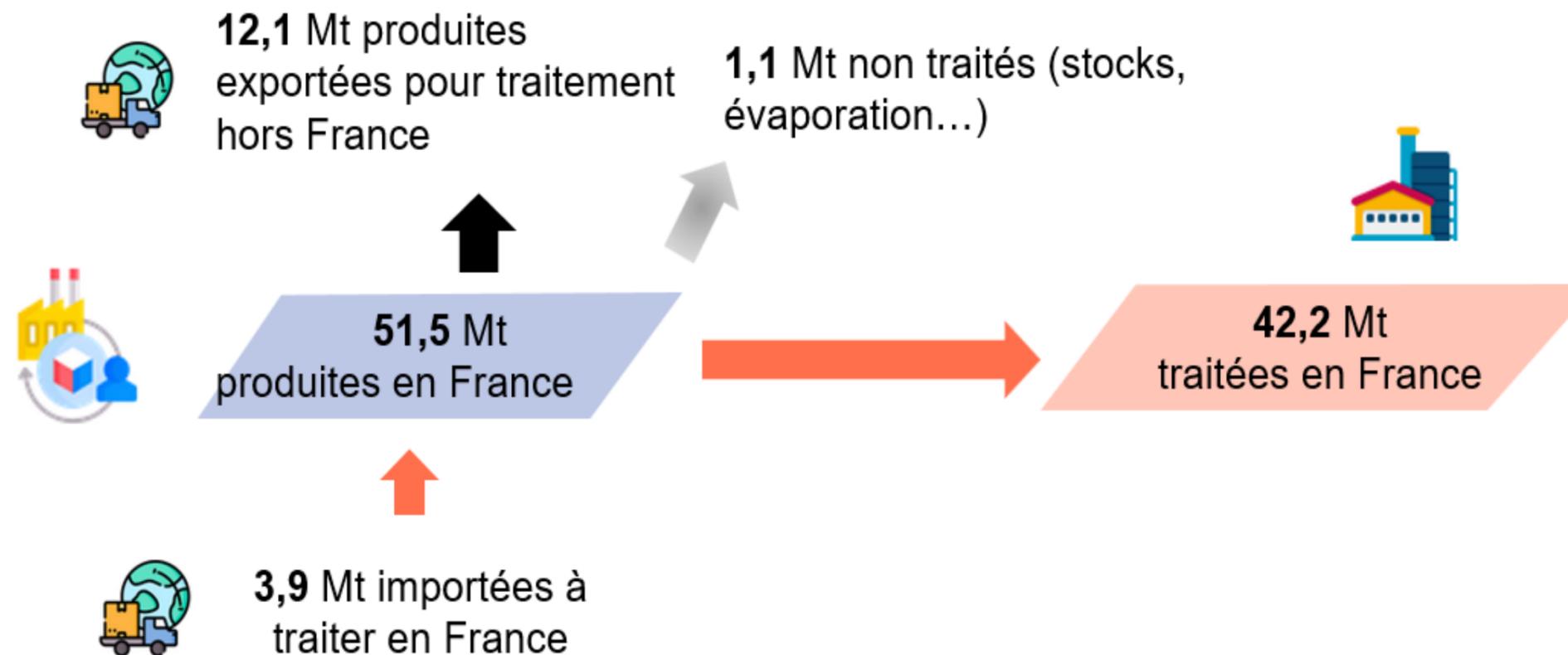
(autres travaux régionaux)



1 - Gisements DAE et CSR + équipements

1 – Etude nationale gisements

Bilan déchets non dangereux – année 2021

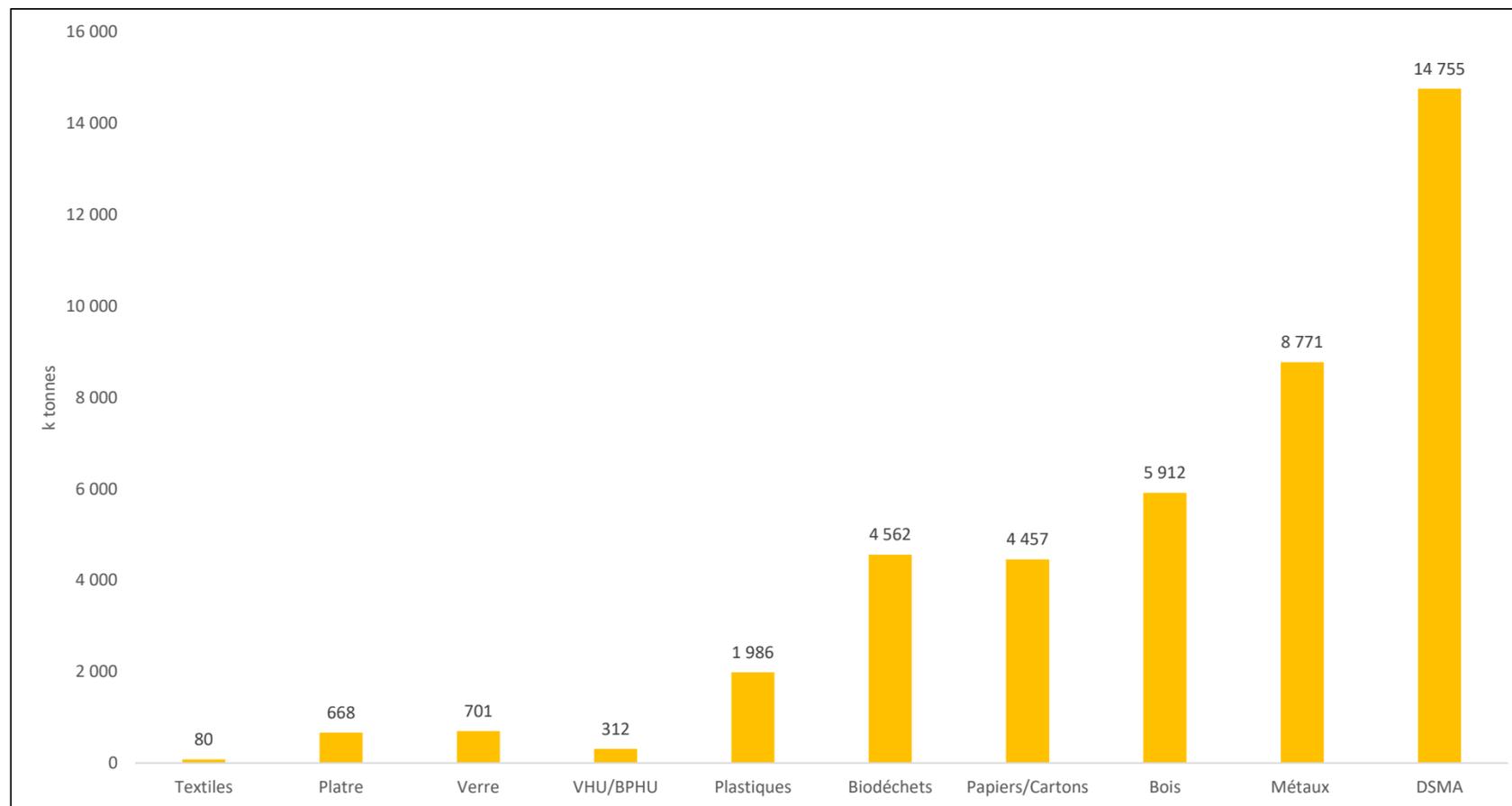


Périmètre de l'étude :

Hors inertes, déchets organiques agricoles, co-produits industriels, déchets d'assainissement et déchets assimilés

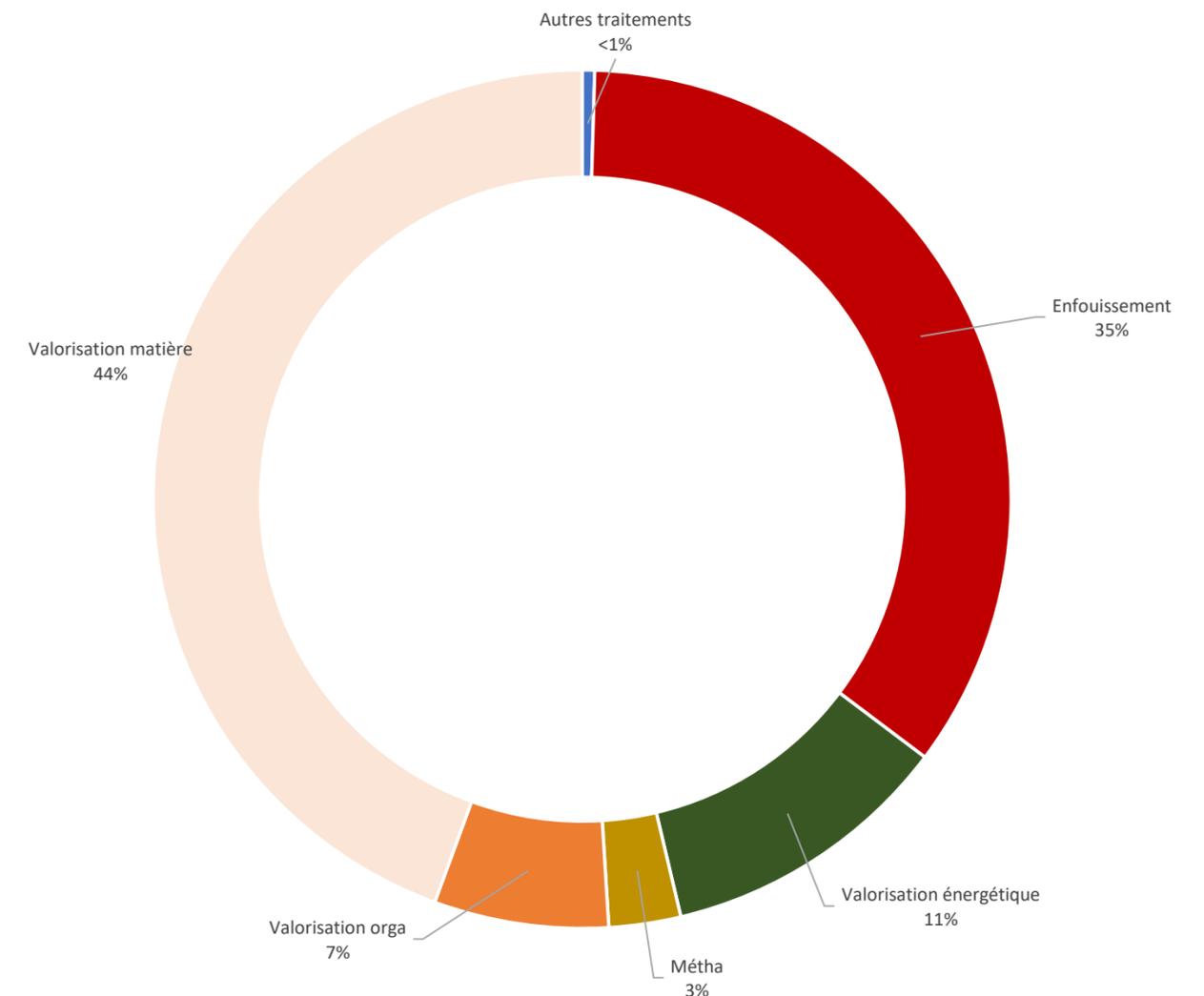
Bilan national

Gisement de DAE non dangereux traité en France en 2021 (en kt)

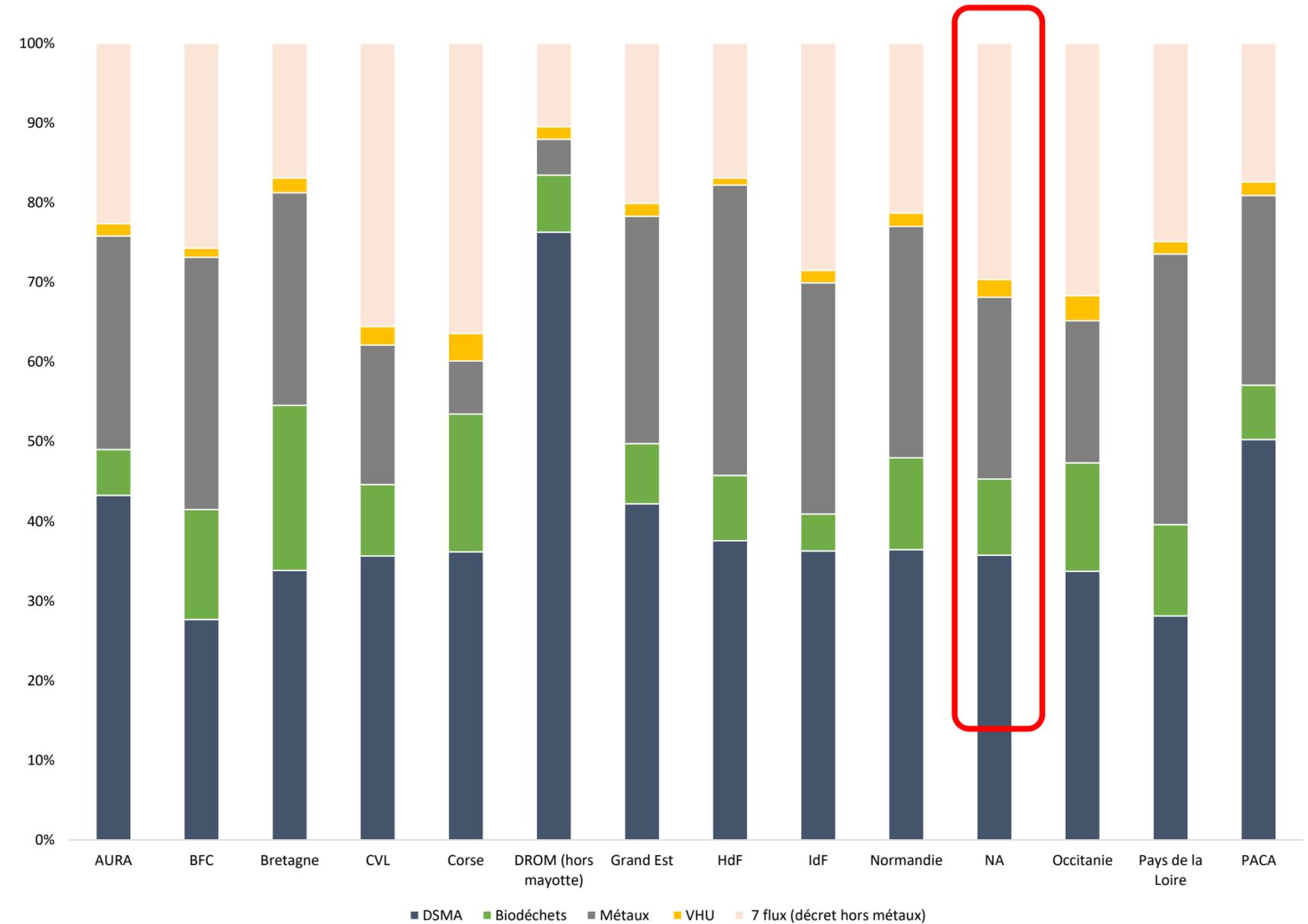
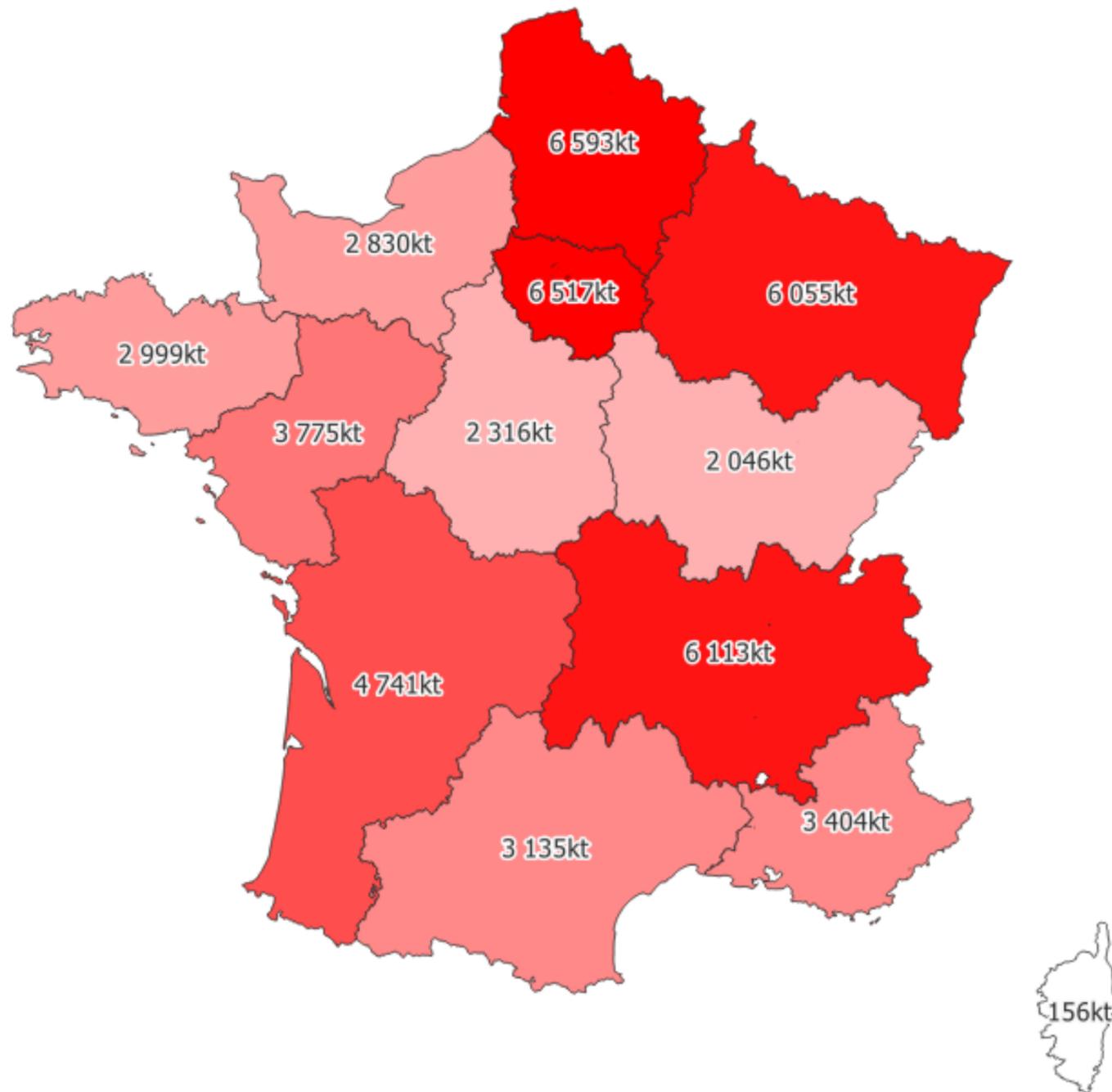


DSMA : Déchets Secondaires, en Mélange et Autres

Modalités de traitement



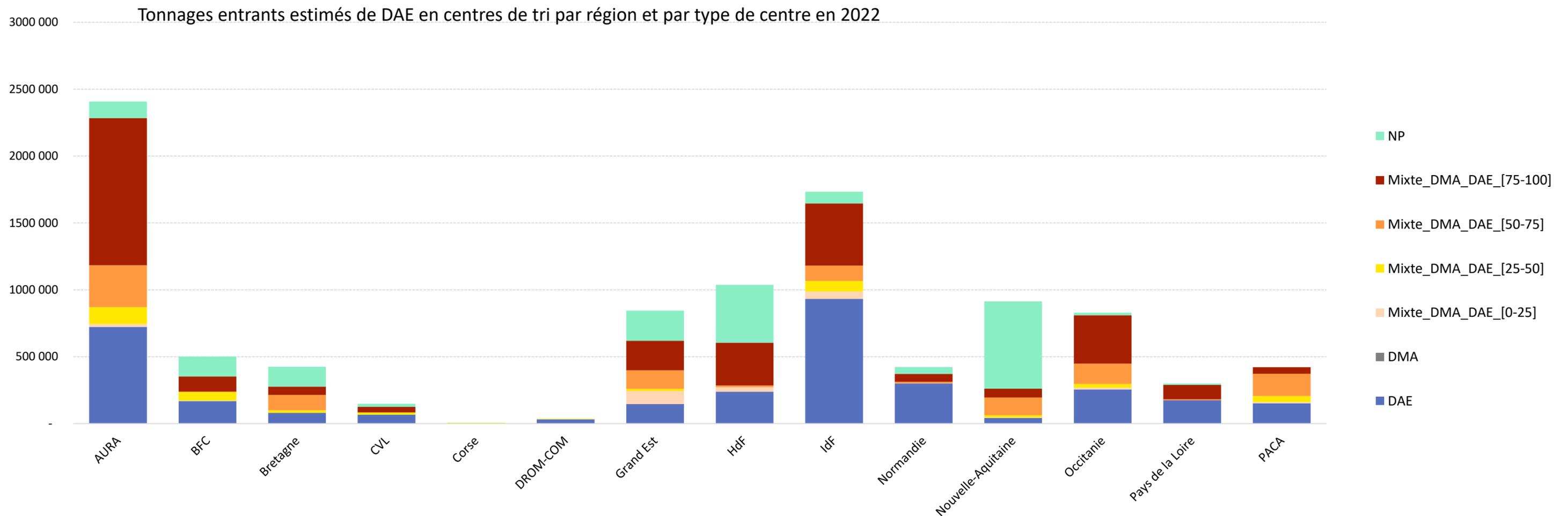
Répartition des flux produits de DAE non dangereux par région



Analyse du maillage des centres de tri DAE

Objectif : avoir une estimation de DAE entrants en CDT

Bilan : total estimé à 10 023 kt soit 24% du gisement traité

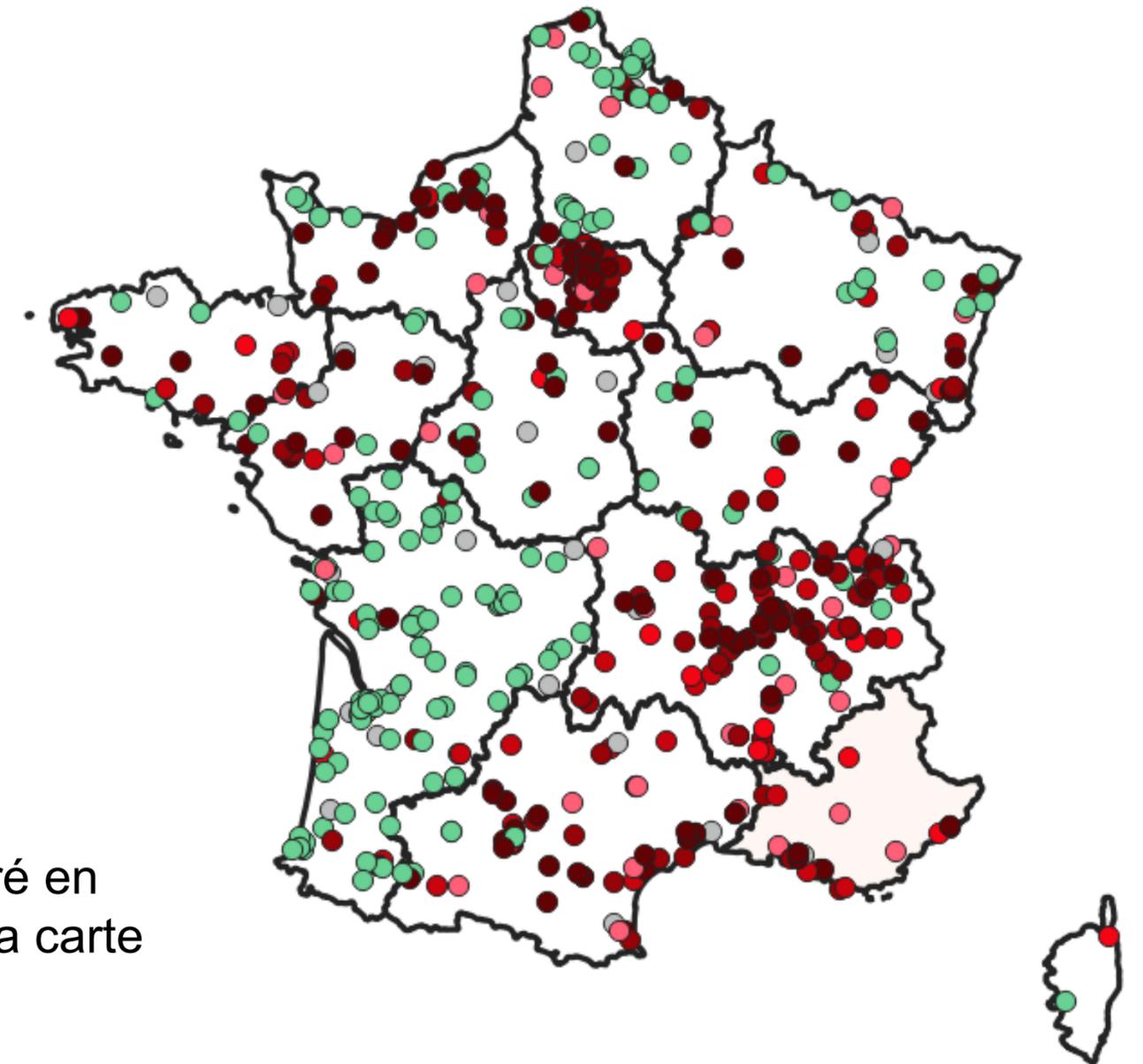


Analyse du maillage des centres de tri DAE

Localisation des CDT accueillant des DAE

« État des lieux à fin 2022 »

Classification	Répartition en nombre
DAE	25%
Mixte_[75-100]	18%
Mixte_[50-75]	8%
Mixte_[25-50]	4%
Mixte_[0-25]	8%
DMA	6%
NP	32%



- 42 sites en capacité d'accueillir des DAE mais qui n'ont pas déclaré en accueillir (sites identifiés comme DMA). Ceux-ci sont affichés sur la carte mais ne sont pas pris en compte dans la prospective.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Qqs mots sur la filière CSR en lien avec les DAE Nouvelle-Aquitaine Etat de situation septembre 2025

Combustion de CSR Capacités en région

Dépt	Industriel / site	Capacité	Mise en service
17	Cimenterie Calcia Bussac	104 000	Septembre 2023
24	Papèterie Condat	65 000	Septembre 2024
79	Cimenterie Calcia Airvault	134 000	Début 2026
87	SKPRF Saillat	41 000	A confirmer 2029
47	Gozoki Estillac	41 000	Sous réserve

Utilisation passée de 20 kt / an à 50 kt en 2024 et environ 100 kt en 2025 → **décollage**

Evolution de capacité à 300 kt en 2026 voire 380 kt à horizon 2030

Aides ADEME cumulées sur ces projets : 56 M€ (hors instruction en cours)

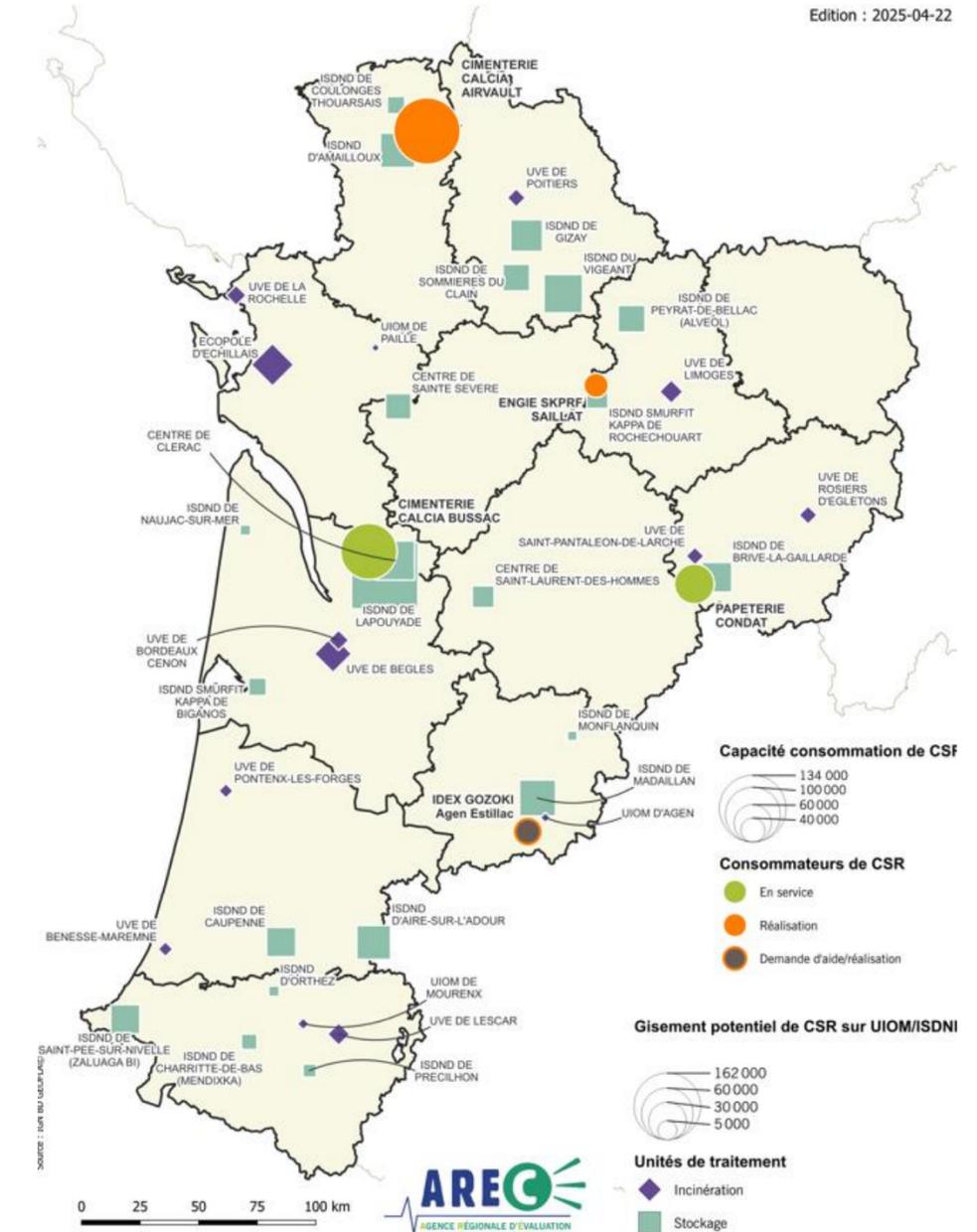
→ Facteur de charge à prendre en compte (utilisation < capacité selon niveau d'activité)

→ Une partie des CSR issus d'autres région (*notamment Calcia Airvault*)

Très peu d'autres projets envisageables sur sites et conditions technico-économiques connues

Gisement potentiel de CSR sur ISDND/UIOM (2023) et consommateurs de CSR (2025)
en Nouvelle-Aquitaine

Edition : 2025-04-22



Préparation de CSR

*Potentiel de production théorique évalué à 600 kt / 1200 kt
en 2030 selon scénarios*

Capacités en tonnes (ordres de grandeur / infos connues)

4 sites en fonctionnement en 2023 : 100 kt

2 sites mis en service en 2024 : 60 kt

2 sites mis en service en 2026 : 50 kt

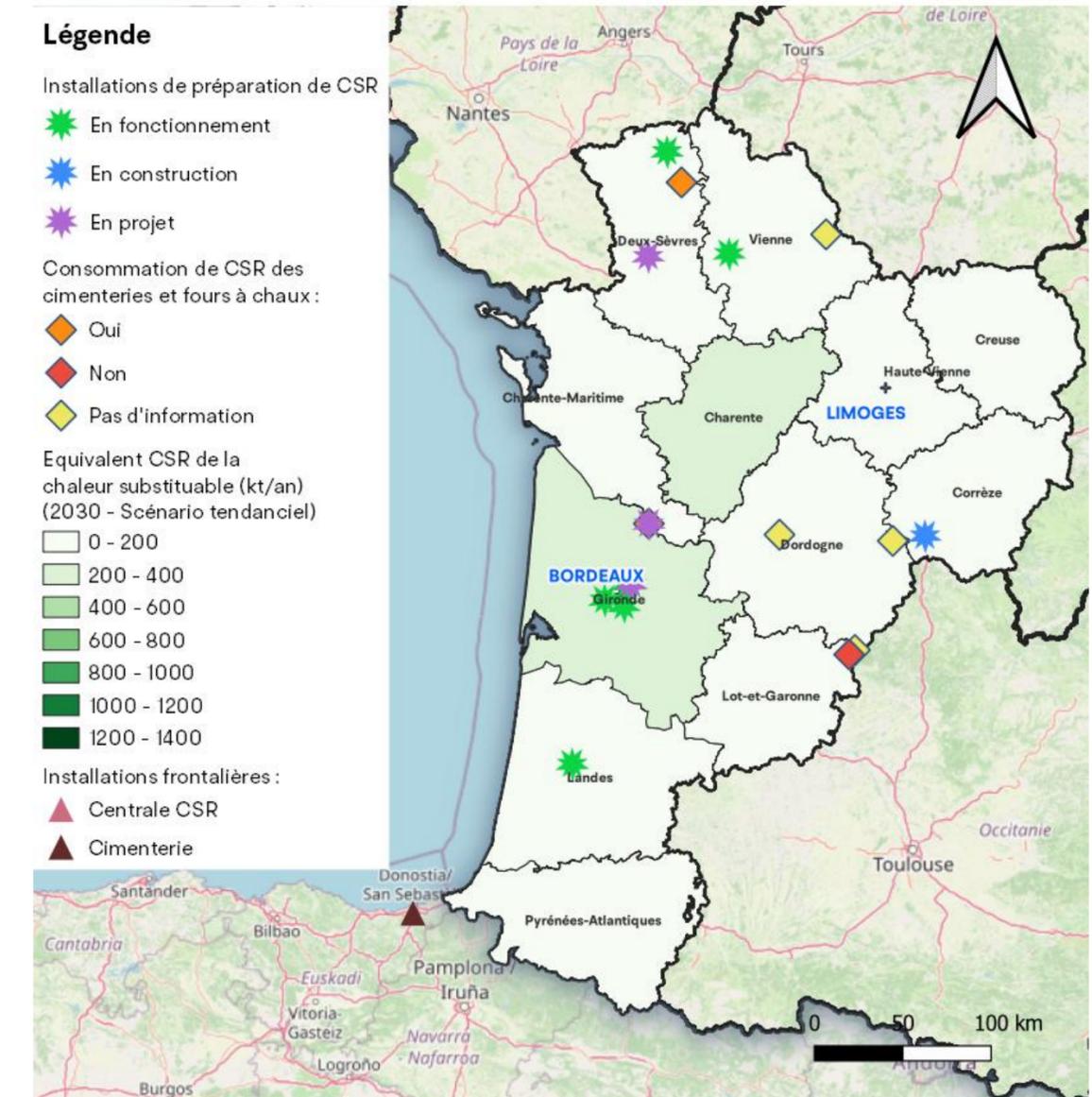
Total 210 kt

→ Aides ADEME : 2 M€ (1 projet)

→ **Capacité cohérente avec la demande régionale**

→ Projets à venir plutôt à dimension locale

Carte d'analyse régionale : Nouvelle-Aquitaine



Etat des lieux réalisé fin 2023

Sources : ADEME, FEDEREC, AMORCE, PRPGD, OMINEA, INSEE, SFIC, SINOE, observatoires déchets

Approche filière CSR

Publication de l'étude Empreinte Environnementale de la filière CSR <https://librairie.ademe.fr/agriculture-alimentation-foret-bioeconomie/8390-evaluation-de-l-empreinte-environnementale-de-la-filiere-csr.html>

Publication à venir de l'étude filière CSR / DAE

Points à retenir

Potentiel chiffré de CSR de **3Mt en 2030** et compris **entre 3 et 4Mt à horizon 2040** (→ Nouvelle Aquitaine 10%)

Il y a de la place pour **de nouveaux projets** en France - les projets de **consommation de CSR** sont prioritaires et certaines régions ont été identifiées à plus fort potentiel (→ Nouvelle Aquitaine, potentiel limité)

La **composition du CSR** a un impact sur sa **performance environnementale**. La valorisation de **refus plastiques** en CSR engendre un **transfert d'impact**.

Le mode de comptabilisation actuel des émissions de CO2 dans **EU-ETS** ne tient pas compte du cycle de vie complet et des émissions évitées. Il est **défavorable au déploiement de la filière CSR**.

La filière CSR est **fragile économiquement** en particulier dans la conjoncture actuelle (prix énergie, BTP).

Aides ADEME

Pas d'aide à l'investissement sur les centres de préparation

Aides à l'investissement sur les projets de chaudières CSR interrompues compte tenu du contexte budgétaire

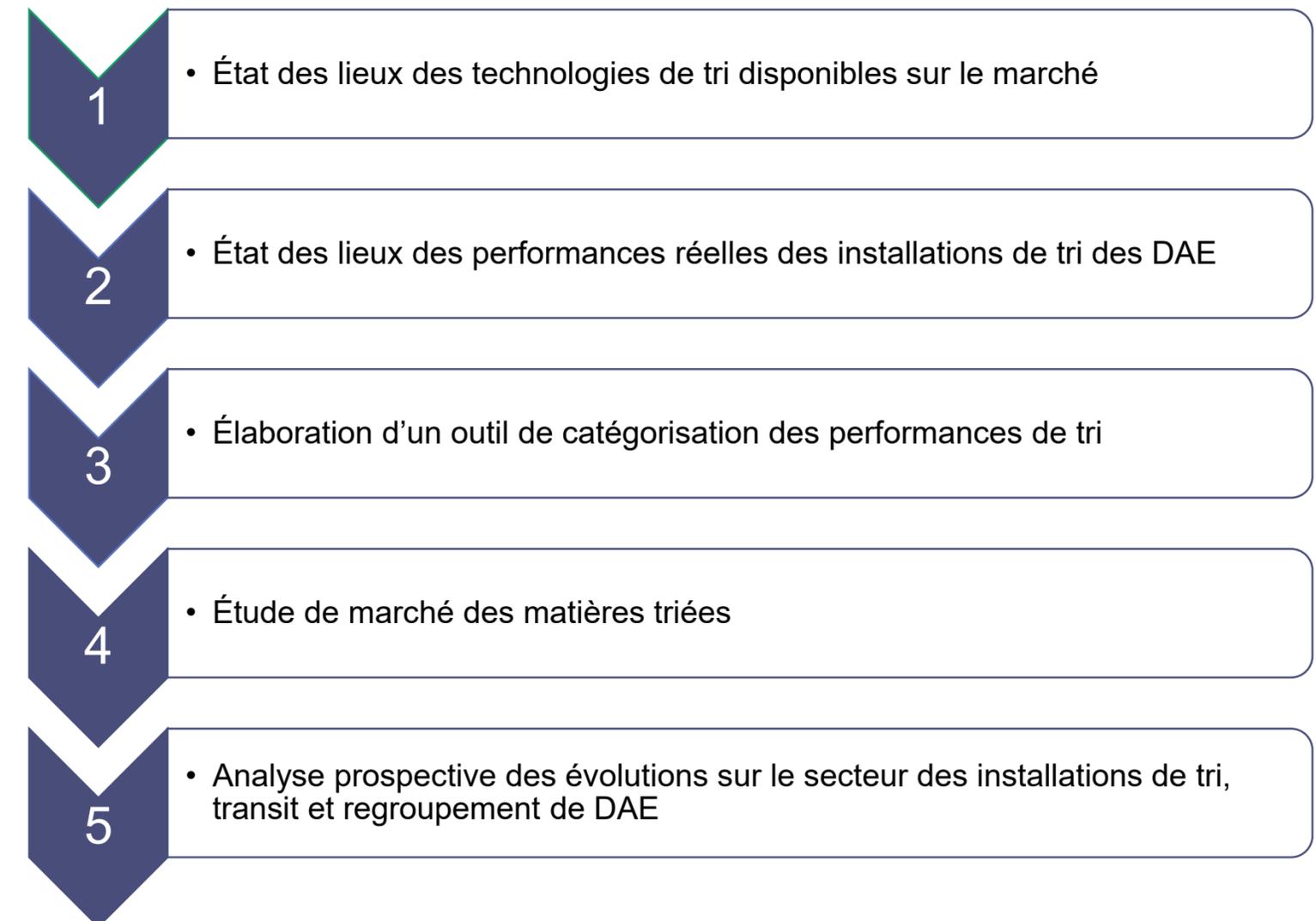
2 – Performances des Centre de Tri de DAE

Objectifs et phasage

Définir une stratégie d'accompagnement des acteurs économiques du secteur en termes de performance de tri, de couverture des besoins actuels et futurs de consommation des matières premières issues du recyclage

=> Définir pour l'ADEME, une méthodologie (V1) de qualification et d'évaluation des performances des centres de tri DAE

Une étude en 5 étapes clés :



Résultats phase 1 (techno tri)

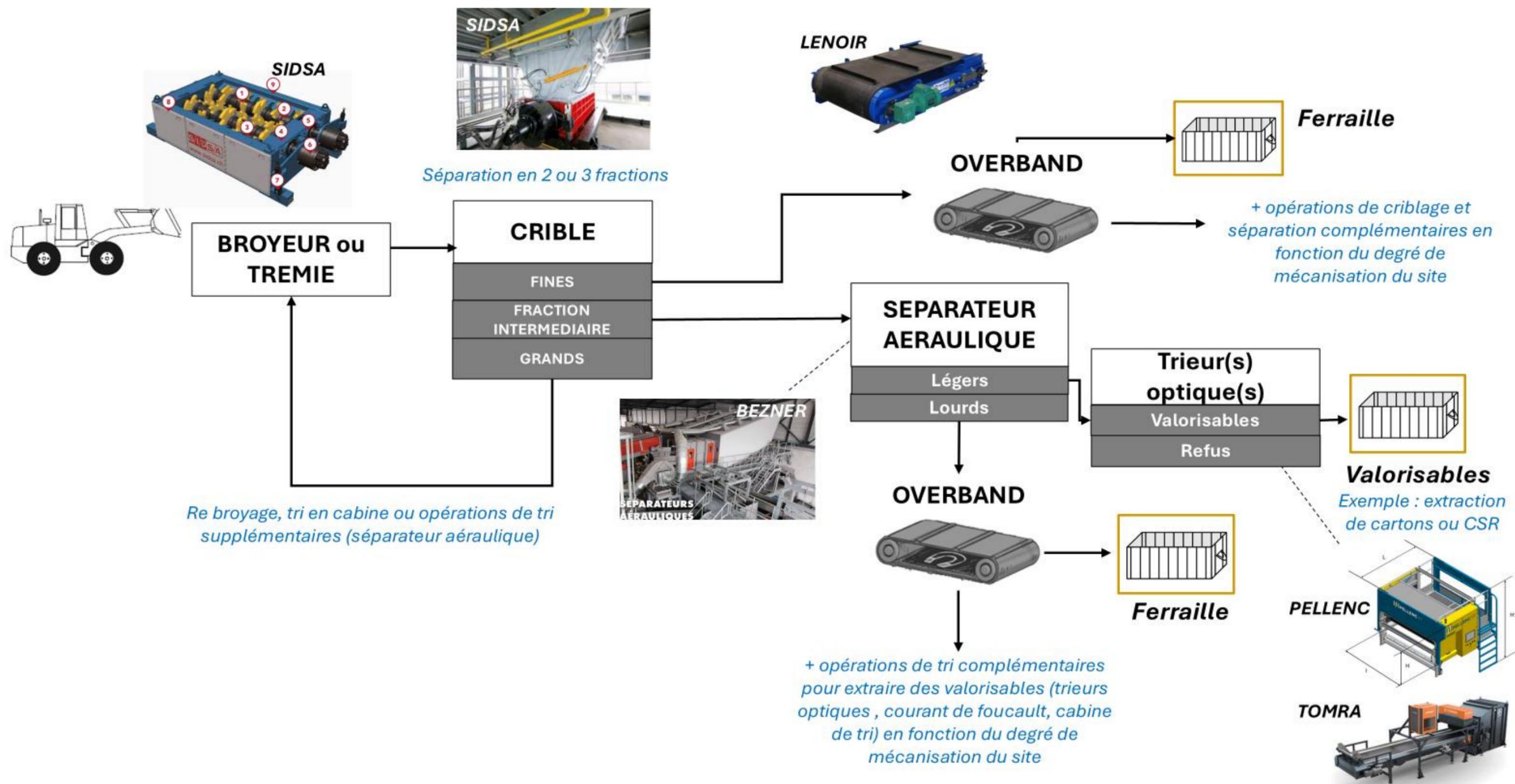
Liste des équipements visés :

Equipements de préparation matière & convoyage	Equipements de séparation matière	Equipements annexes (confort d'exploitation)
Broyeurs lents	Cribles à fines, cribles plans, cribles à disques, cribles balistiques, cribles rotatifs, tables vibrantes	Brumisation
Granulateurs	Séparateurs métaux ferreux (overbands) et séparateurs métaux non ferreux (courant de foucault)	Dépoussiérage
Convoyage	Séparateurs films plastiques et séparateurs densimétriques	

Type	Fournisseurs	Modèle	Fonction	Technologie	Nature de l'entrant	Granulométrie entrante
Cribles à disques	Votre société ou votre partenaire	Référence commerciale du produit	Cadre d'utilisation de l'équipement	Principe de fonctionnement, particularités de l'équipement	Adéquation de l'équipement avec différents déchets (DAE, tout venant, C3, OMR, ...)	Conditions sur l'acceptation de l'entrant en termes de granulométrie
Cribles à disques	Ecostar	Hexact	Tri par taille pour divers types de déchets	La matière contenue dans la granulométrie souhaitée passe entre les disques et est convoyée par la suite. Le refus sort en bout de crible	Tous types	Toutes granulométries
Cribles à disques	BEMA by SID	DS3000	Crible à disque	Disques	DAE, CD, OMR	50/50 ou 90/100
Cribles à disques	BEMA by SID	DS4000	Crible à disque	Disques	DAE, CD, OMR	50/50 ou 90/100
Cribles à disques	BEMA by SID	DS7000	Crible à disque	Disques	DAE, CD, OMR	50/50 ou 90/100

Extrait de la BDD

Synoptique Centre de Tri et qqs équipements recensés

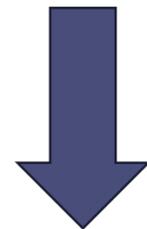


Perfo : sélection des sites



Objectif : **35 sites à auditer**

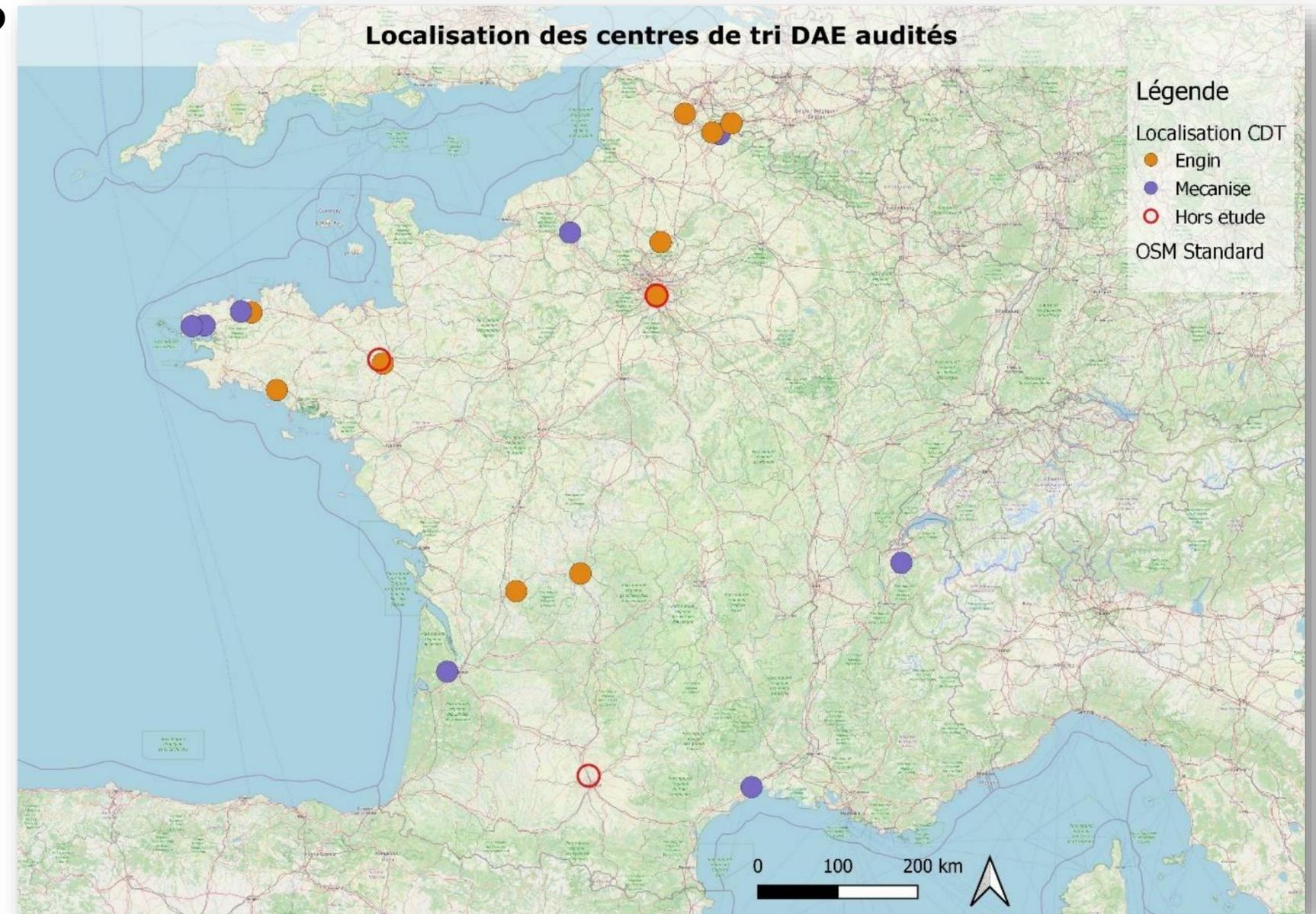
- Tri Engins* : 10 sites
- Tri Mécanisé* : 25 sites



Bilan : **18 sites à audités**

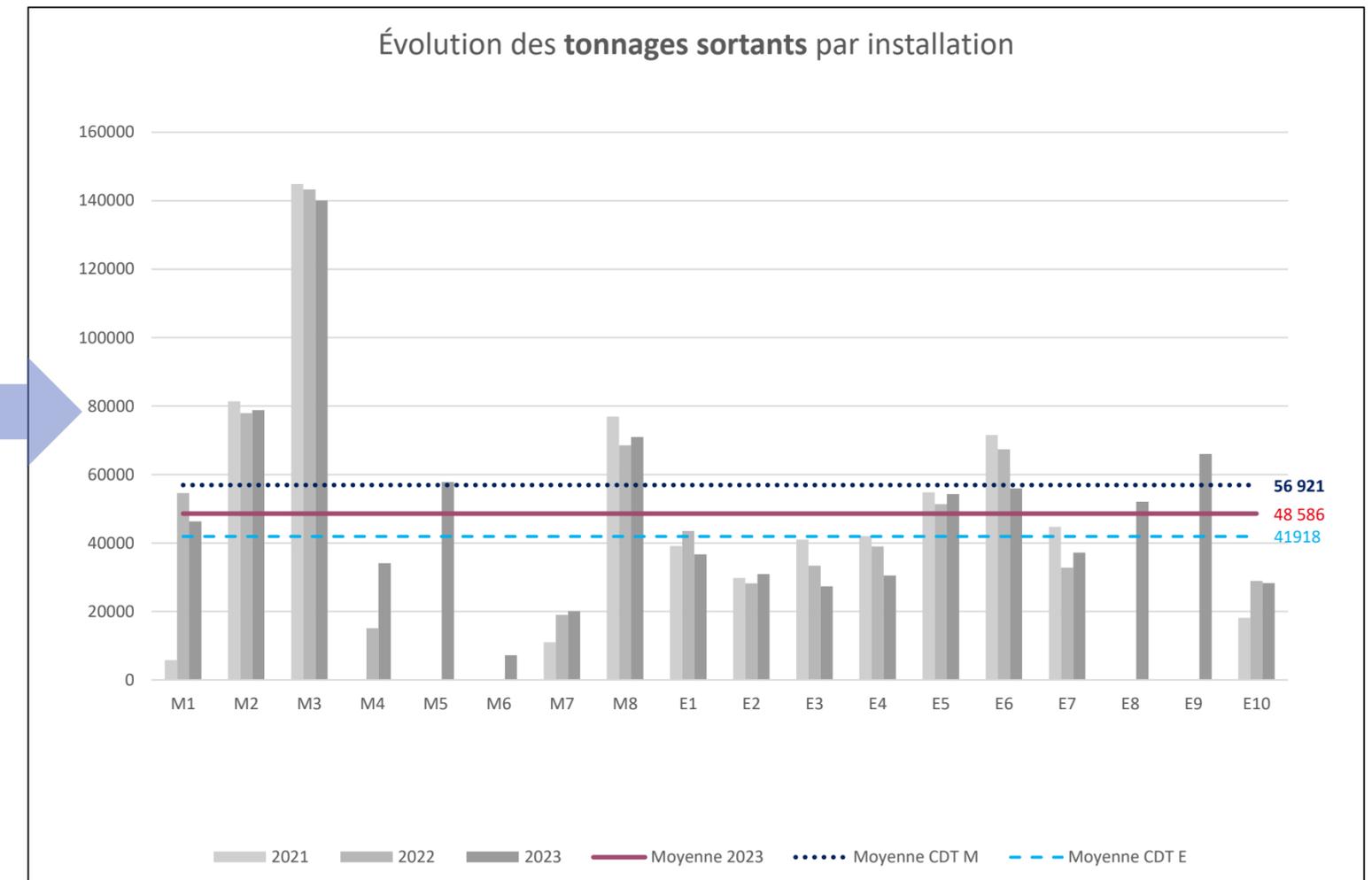
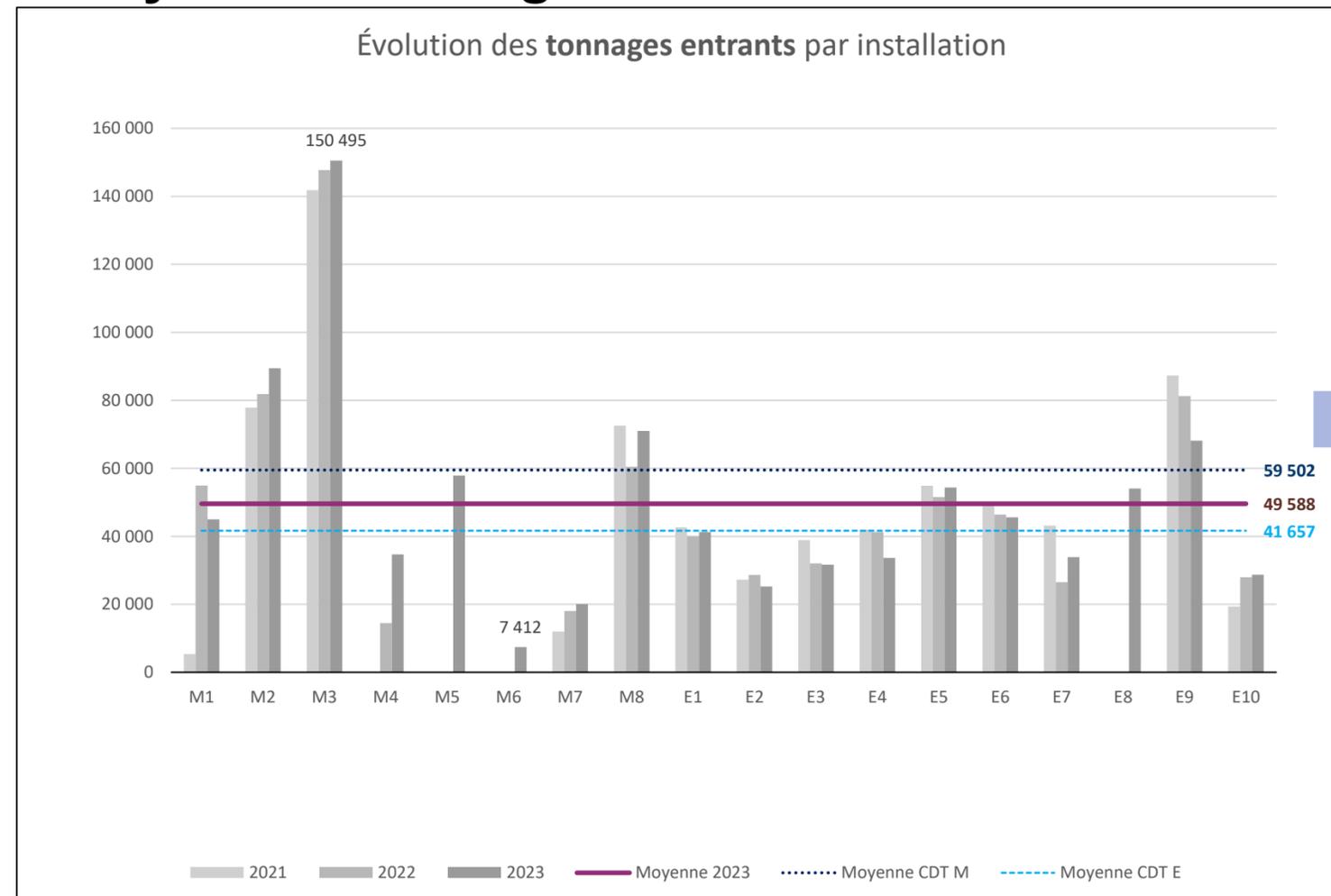
- Tri Engins : 10 sites
- Tri Mécanisé : 8 sites

Des difficultés à solliciter des sites
complémentaires et départ d'un opérateur
engagé en cours d'étude



Résultats

Analyse des tonnages

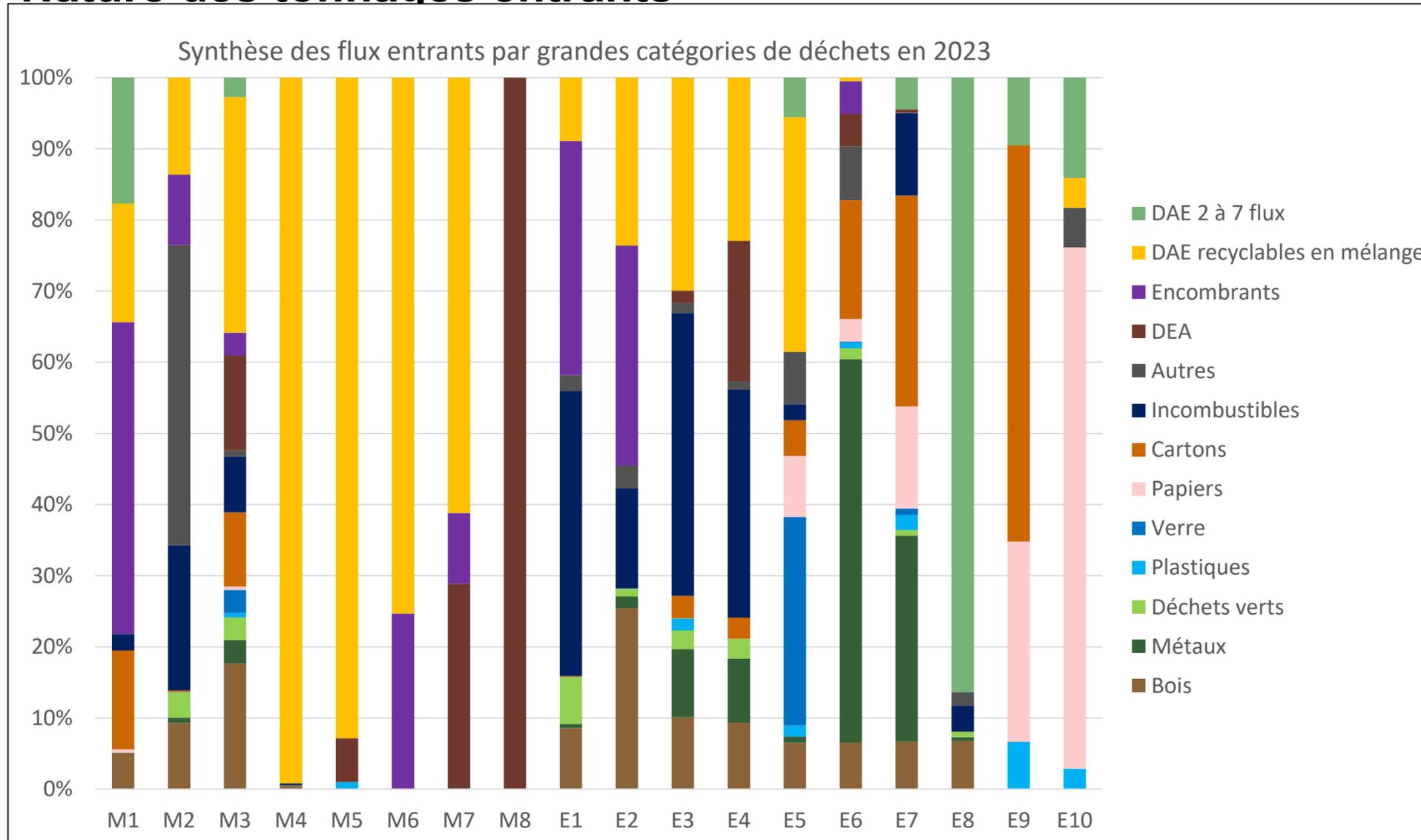


Moyenne tonnage entrant en 2023 : 50 kt/an
Données hétérogènes et différence marquée entre CDT « engins » et CDT « mécanisés) (+20 kt/an)

Moyenne tonnage sortant en 2023 : 49 kt/an
Différence marquée entre CDT « engins » et CDT « mécanisés » (+15 kt/an)

Résultats

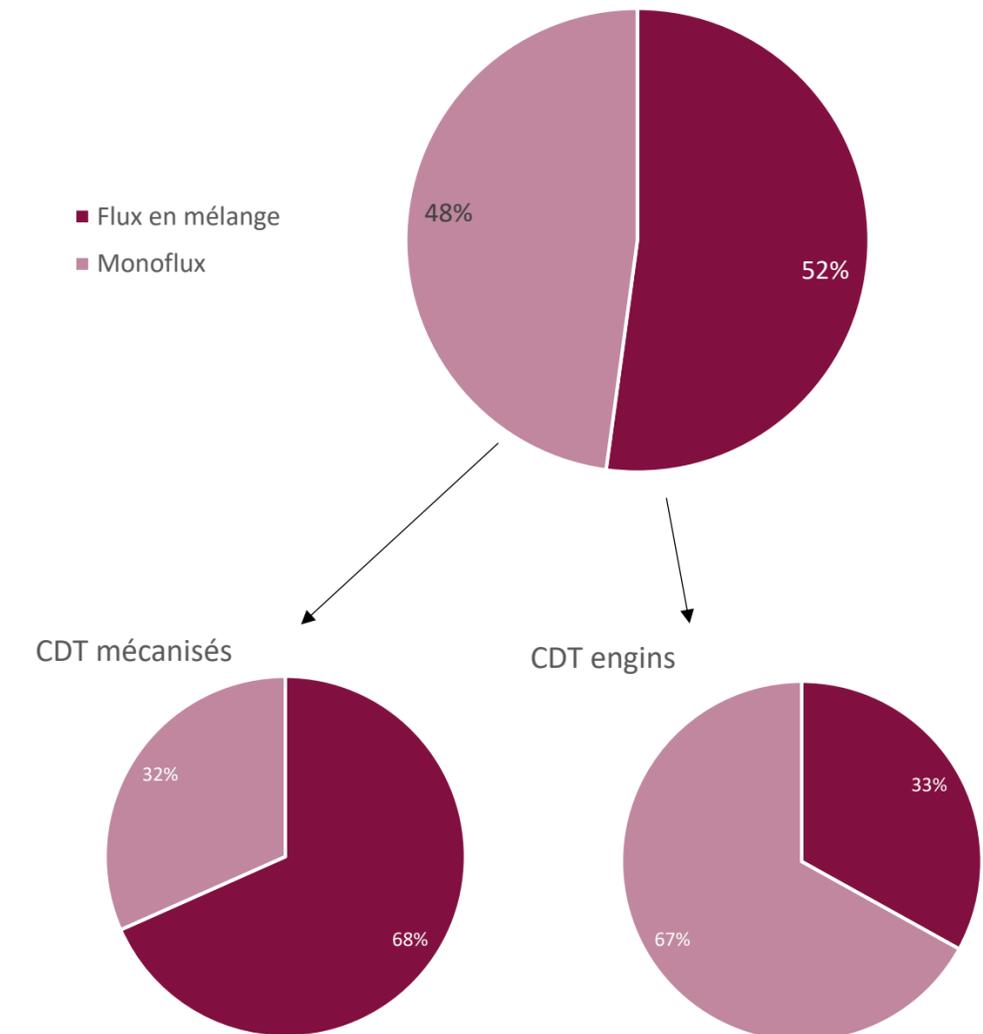
Nature des tonnages entrants



Flux majoritaires CDT « mécanisés » : DAE recyclables en mélange, encombrants et DEA.

Flux majoritaires CDT « engins » : part plus importante de DAE 2 à 7 flux et monoflux

Répartition moyenne entre flux en mélange et monoflux

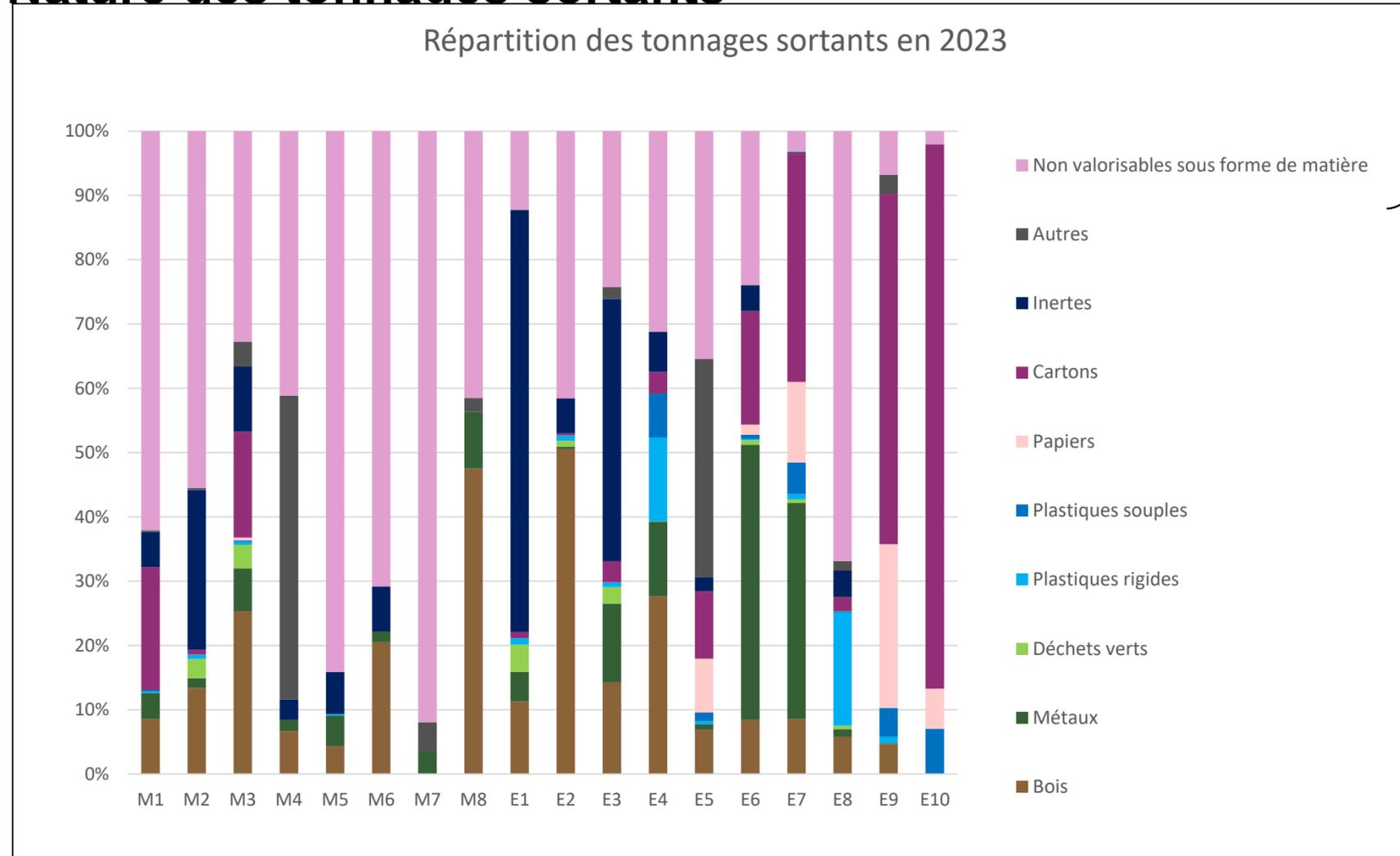


CDT « mécanisés » : 1/3 de monoflux pour 2/3 de flux en mélange ;

CDT « engins » : 2/3 de monoflux pour 1/3 de flux en mélange.

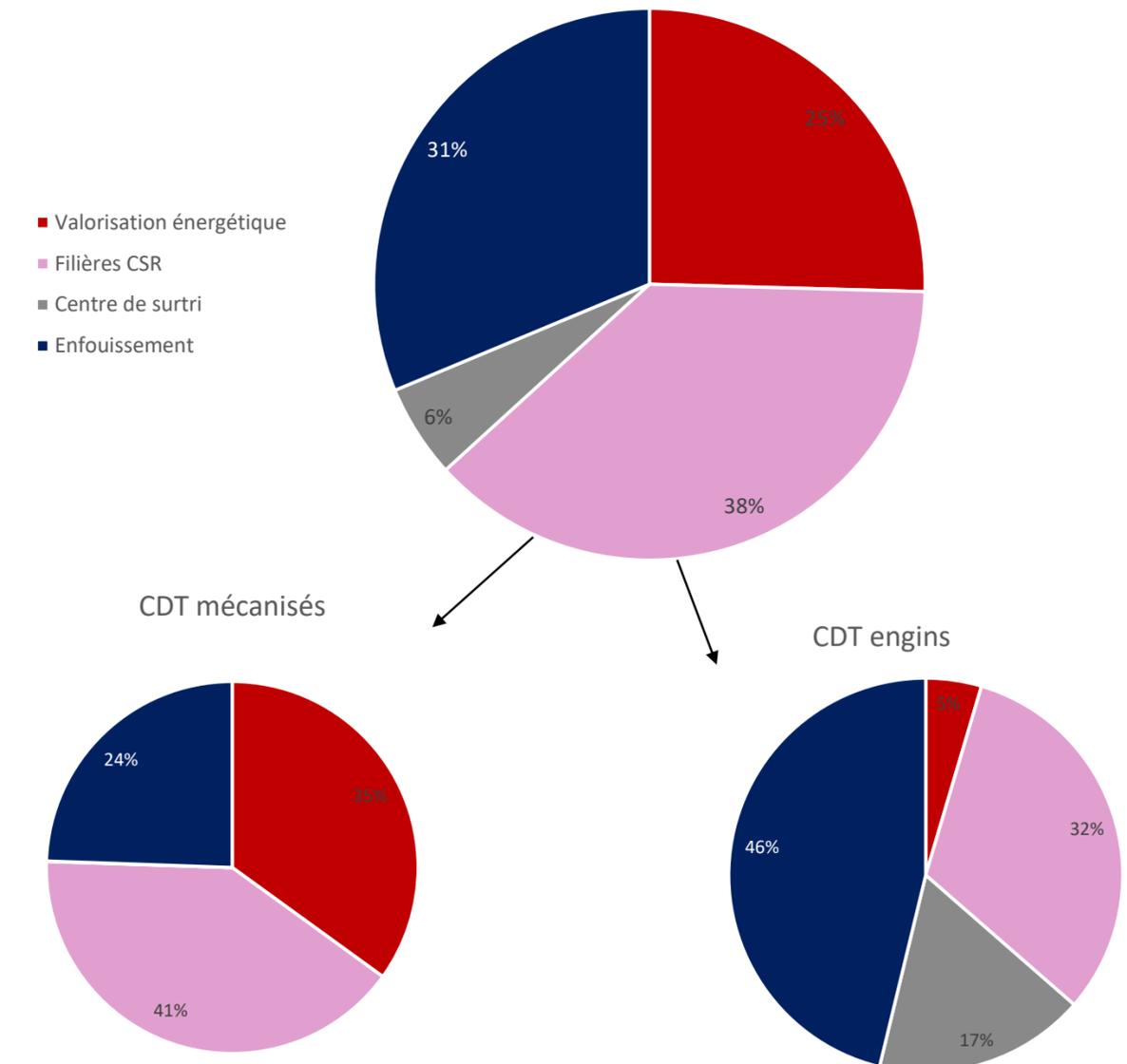
Résultats

Nature des tonnages sortants



Le flux majoritaire en sortie de centre de tri est les « non valorisables sous forme de matière ». Ils comprennent les DAE non recyclables ou refus à destination des filières de valorisation énergétique, CSR, enfouissement ou à destination d'un autre centre de tri.

Modes de traitement des non valorisables sous forme de matière en 2023



Part orientée vers l'enfouissement plus faible pour les CDT « mécanisés »
Particularité pour les CDT « engins » qui envoient une partie des tonnages vers un centre de surtri

4. Outil de classement des performances de tri (phase 3)

Résultats

Critères de catégorisation et de performance

Données d'entrée :

- Tonnages entrants et sortants
- Nombres de fractions différentes dans les flux entrants
- Modes de valorisation des flux sortants
- Identifications visuelles et/ou caractérisations de refus à destination de l'enfouissement
- Liste des équipements effectuant une séparation matière

Proposition de critères de catégorisation et critères de performance

- ❖ **Catégorisation** : leur fonction est de caractériser plus finement le type de centre de tri étudié, ainsi que la typologie du tri effectué. Ils sont utilisés pour définir des groupes de centres de tri comparables dans le cadre de l'outil de classement des performances.
- ❖ **Performance** : leur fonction est de caractériser la performance du tri effectué. Il s'agit donc de mesurer la capacité de l'installation à extraire des matières valorisables d'un flux et les rediriger vers les filières de valorisation adaptées tout en réduisant les quantités enfouies.

Résultats

Critères de catégorisation et de performance

Données d'entrée :

- Tonnages entrants et sortants
- Nombres de fractions différentes dans les flux entrants
- Modes de valorisation des flux sortants
- Identifications visuelles et/ou caractérisations de refus à destination de l'enfouissement
- Liste des équipements effectuant une séparation matière

Critères de catégorisation

Critère E : Niveau de mélange

Nombre de matières différentes présentes dans un flux à trier, ce qui donne une indication de la complexité du tri à effectuer

Critère M : Nombre de machines

Nombre de machines ou équipements utilisés pour la séparation matière des DAE, y compris les engins roulants dont la fonction est le tri ou pré-tri des DAE

Critère T : Tonnage annuel entrant

Critère S : Nombre de flux sortants

Critères de performances

Critère V : Valoscore

Indication sur les choix de valorisation faits par l'installation de tri, en valorisant les exploitations qui privilégient des débouchés hauts dans une hiérarchie inspirée de celles des modes de traitement

Critère R : Taux de valorisables dans les refus destinés à l'enfouissement

Critère CR : Taux de refus

Mesure de la part des tonnages destinée à l'enfouissement sur le tonnage annuel trié par l'installation

Évolutions pressenties dans le secteur des installations de tri, transit, regroupement suite aux futures évolutions réglementaires (phase 5)

Objectif et méthodologie de la phase 5



Conduire une analyse prospective des évolutions pressenties dans le secteur des installations de tri, transit, regroupement, à l'horizon 2025-2030

Listing des évolutions pressenties par thématique

Étude macroscopique des évolutions : probabilité
d'occurrence, pas de temps, force de l'impact

Analyse et synthèse

Résultats

Liste des évolutions pressenties étudiées :

Réglementation (hors REP)	<i>Mise en place de la taxe carbone pour les UVE</i>
	<i>Quotas carbonés pour les chaufferies CSR < 20 MW</i>
	<i>Durcissement de la réglementation incendie, environnementale</i>
	<i>Augmentation de la TGAP, au-delà des montants déjà planifiés</i>
	<i>Accentuation de la réglementation 8 flux, en conservant les dérogations existantes</i>
	<i>Accentuation de la réglementation 8 flux, en supprimant les dérogations – Tri à la source strict</i>
	<i>Généralisation de l'écoconception</i>
	<i>Mise en place de mécanismes d'incitation</i>
Filières à Responsabilité Élargie du Producteur (REP)	<i>Déploiement effectif de la REP Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment (PMCB)</i>
	<i>Projet de REP Emballages Industriels et Commerciaux EIC</i>
	<i>Autres REP existantes : Éléments d'Ameublement, Articles de Sport et Loisirs, Article de Bricolage et de Jardin, Jouets</i>
Filières aval	<i>Développement de la filière de consommation des CSR par la mise en service de chaufferies CSR</i>
	<i>Développement des filières de valorisation chimique des plastiques</i>
	<i>Fluctuation du prix des MPS</i>
Évolutions technologiques	<i>IA et robotique</i>

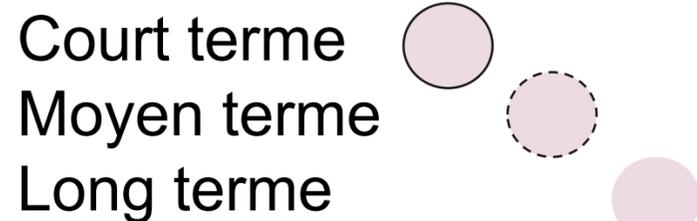
Résultats

Légende :

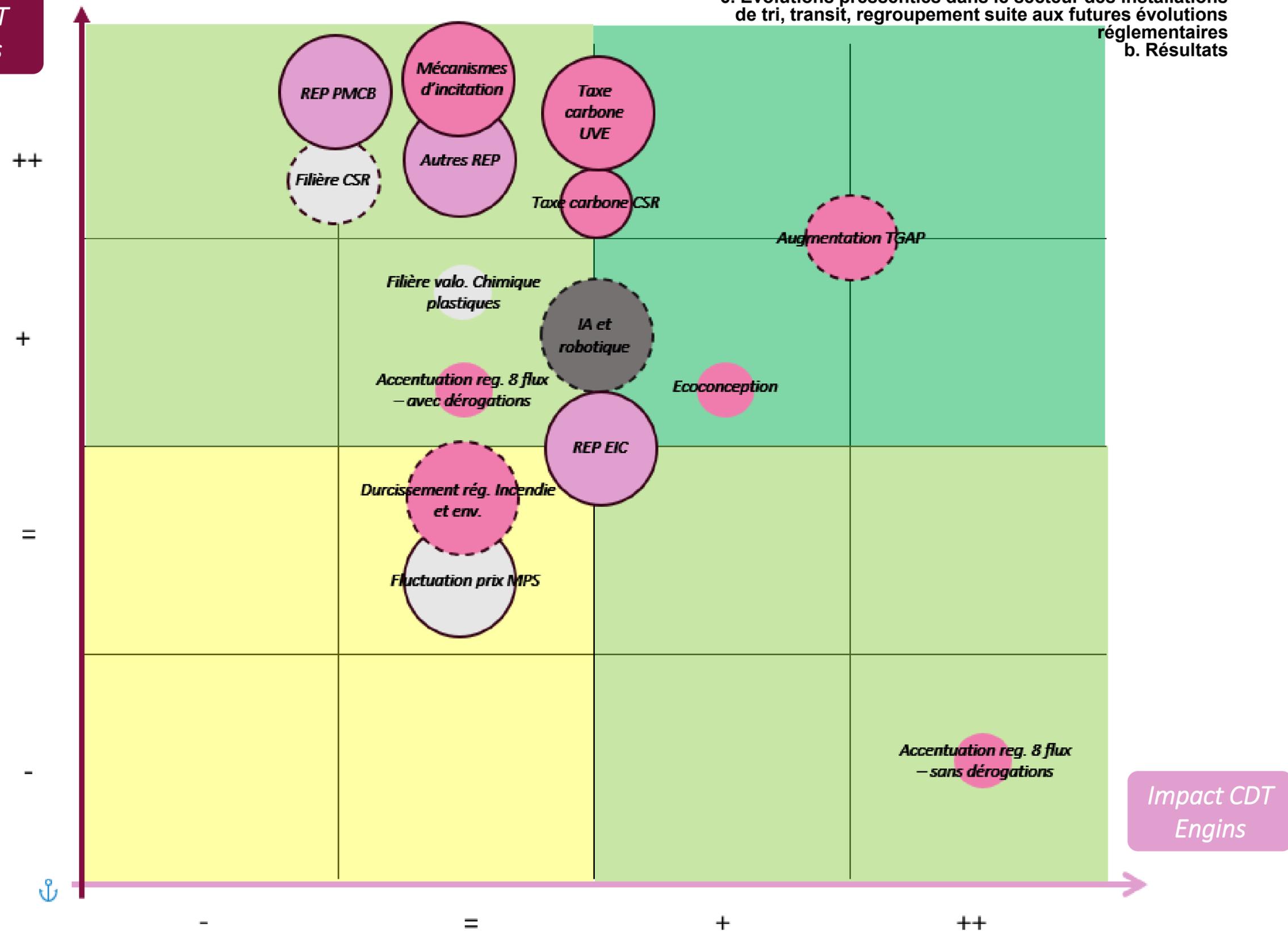
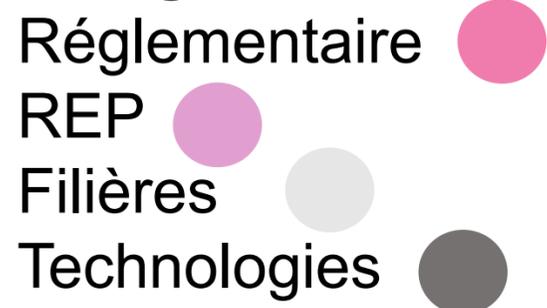
Probabilité de l'impact



Pas de temps



Catégorie



Impact CDT
Engins



OBSERVATOIRE
RÉGIONAL
Déchets
Économie
Circulaire



Echanges



Perspectives du GT





Les suites du GT

- Valorisation des données 2024 des enquêtes AREC : 1^{er} trimestre 2026
- Lancement de l'enquête TRAITEMENT de l'AREC (données 2025), intégrant l'enquête auprès des centres de tri de DAE, centres de transfert voire des déchèteries professionnelles : février-mars 2026 pour un retour attendu à fin mai 2026
 - Prise en compte des remarques faites ce jour

MERCI DE VOTRE ATTENTION

Toutes les publications de l'AREC sont disponibles en ligne
sur www.arec-nouvelleaquitaine.com ou sur demande à info@arec-na.com



60 rue Jean-Jaurès
CS 90452

86011 Poitiers Cedex

05 49 30 31 57

info@arec-na.com

www.arec-nouvelleaquitaine.com